

FR MJC IDF

LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DES MJC EN ILE-DE-FRANCE

RAPPORT ANNUEL 2016



Fédération Régionale
des MJC en Ile-de-France

**« ALLER VERS UNE DOUBLE RECONNAISSANCE :
LA MJC BIEN COMMUN D'UN TERRITOIRE
ET LES MJC ARCHITECTES DE LA DIGNITÉ DES PERSONNES »**

| Orientation issue de l'assemblée générale du 25 juin 2016 |

RAPPORT ANNUEL 2016

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Les faits marquants	4
Extraits du rapport moral de la Présidente	5

LA FRMJC-IDF EN BREF

Ses adhérents	6-7
L'économie de la Fédération	8
L'établissement principal	9

NOTRE VOCATION

UNE FÉDÉRATION RÉGIONALE D'ASSOCIATIONS PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS

Les conventions	12
Les commandes publiques	13-15

UNE FÉDÉRATION EMPLOYEUR

Le paysage de l'emploi en 2016	16
Démocratie sociale	17

UNE FÉDÉRATION OU L'ON S'ENGAGE

Le service civique volontaire	18-19
Les VEFA	20-21

NOTRE RÔLE

LA REPRÉSENTATION ET LE SUIVI DES ASSOCIATIONS

Au niveau local	24-27
Au niveau régional	28
Au niveau national	29

POUR INVENTER L'AVENIR DES MJC EN ÎLE-DE-FRANCE

Les recueils des intentions	30-31
Les temps forts	32-33

L'ANIMATION DU RÉSEAU

Vivre ensemble et citoyenneté	34-35
Cultures et patrimoines	36-37
Des outils en commun	38-39
Les anniversaires, les MJC dans l'histoire des territoires	40-41

NOS MISSIONS

LA FORMATION

La formation professionnelle	44-47
La formation des bénévoles	48-49
La formation des volontaires	48-49

LA COOPÉRATION

Le Conseil d'administration	50-51
Les commissions thématiques	52
Expérimenter une organisation	53
Les réunions des cadres	54
Les réseaux partenaires	55

CONCLUSION

56

ANNEXES

Le Conseil d'administration	
L'équipe professionnelle	



EXTRAITS DU RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE



La Fédération de MJC en Ile-de-France a vécu une année 2016 difficile. Après quelques années ponctuées d'incertitudes et de doutes, 2016 aura finalement tout à la fois ouvert des portes et en aura fermé d'autres. Si l'année semblait s'ouvrir sur des perspectives rassurantes pour notre fédération, nous savons tous aujourd'hui qu'il n'en a rien été. (...) Les élections municipales, les attentats, la baisse des dotations des collectivités locales, le changement de notre société sont autant d'obstacles qui auront concouru aux difficultés très sérieuses que nous connaissons aujourd'hui. **Les pertes de certains conventionnements emblématiques que nous avons connus en 2015 ont continué en 2016 : 2 à Juvisy-sur-Orge, 1 à Ville d'Avray et 1 à Limeil Brevannes (effectif mi 2017).** Les mesures prises au cours de l'année 2016 pour diminuer l'impact des pertes de conventionnements de 2015 n'auront donc pas suffi. Le plan de départ volontaire que nous avions dimensionné pour 6 salariés n'aura finalement concerné que 3 d'entre eux. La situation de trésorerie continue de se dégrader et les prévisions budgétaires qui avaient été formulées sont malheureusement bien plus pessimistes que nous l'avions projeté en première analyse.

2016 aura également été une porte ouverte sur l'avenir. **Notre formation de « Cadres de l'Éducation Populaire » aura tenu ses promesses : 17 stagiaires ont été certifiés Directeurs de MJC et diplômés Cadres de l'éducation populaire (...)** Dès le mois d'octobre, une nouvelle promotion de 18 stagiaires a vu le jour. (...) **Nos établissements parisiens ont pour leur part été un puissant moteur pour la vitalité de la fédération puisque nous avons remporté la gestion d'un nouvel espace Paris Jeunes Olympiades dans le 13^{ème} arrondissement.** Notre ancrage sur la ville de Paris en sort renforcé : une véritable relation de confiance s'est tissée avec l'exécutif et les services de la capitale.

Les travaux sur les thématiques jeunesse auront également poursuivi leur chemin (...). **« Osons faire humanité ensemble »** aura ainsi réuni pendant une semaine une cinquantaine de jeunes de nos maisons de l'Essonne, du Val de Marne et de Seine-et-Marne au mois de juillet dernier à Gometz-le-Châtel. (...) Les jeunes ambassadeurs de la convention nationale de Strasbourg en 2015 se sont quant à eux retrouvés lors des nouveaux **Forums Interrégionaux de la Jeunesse** organisés par la Confédération des MJC de France. Le travail sur la jeunesse s'est également poursuivi grâce à **l'outil pédagogique « Non à la haine »** qui a sillonné nos maisons entre juillet et janvier. Cette exposition conçue par la FRMJC Alsace et mise à disposition par la CMJCF aura été l'occasion de travailler avec les MJC des territoires mais aussi avec les collèges, lycées, PIJ, services jeunesse.

Ainsi, la FRMJC-IdF a commencé en 2016 **un travail de rapprochement avec ses partenaires immédiats ou plus éloignés : centres sociaux, collectif des associations citoyennes, UITC (Université Internationale Terre Citoyenne).** (...) Le rapprochement avec la Fédération Française n'a quant à lui pas eu lieu.

Vous vous en souvenez, l'année 2016 a été celle du **Congrès de la FRMJC-IdF.** La forte participation des administrateurs de nos

maisons, la vitalité des débats du congrès ont été d'heureuses surprises. (...) Les axes majeurs des textes qui ont recueilli la majorité des suffrages à l'assemblée générale du 25 juin 2016 ont défini les contours de la politique que j'ai souhaité défendre durant cette année de mandat : **réinventer la place des jeunes au sein de la fédération ; organiser la fédération pour donner une juste place à toutes et tous dans la gouvernance ; retisser un lien plus fort avec les associations, les professionnels et les collectivités.** (...)

Si tout n'a pas été fait, ni même parfois suffisamment ou efficacement engagé, nous avons essayé de poser des actes forts qui ont défini **une nouvelle manière de faire ensemble.** Le Conseil d'administration a changé sa façon de travailler avec les professionnels. Un espace commun a été inventé avec eux : la matinée de chaque CA est consacrée à un temps de travail en commun entre membres du CA et délégués du personnel (...). Nos professionnels ont aussi trouvé une nouvelle place au sein du réseau via deux axes majeurs : leur participation par délégation de la présidente au sein des CA des maisons et la création de binômes de professionnels dédiés à l'appui entre pairs.

Si l'on remonte le fil de cette année 2016, nous pouvons être collectivement fiers du chemin parcouru et du travail engagé. **Dans un environnement particulièrement instable et parfois hostile, nous avons su garder le cap de nos convictions en permettant à nos Maisons de continuer de tracer leur chemin et de porter les valeurs qui nous animent.**

Nous avons accueilli les habitants, permis leur participation à la vie de la cité. Nous les avons soutenus, portés, guidés et surtout écoutés.

Nous avons encouragé la création et la production, suscité les mises en commun, facilité des dialogues.

Nous avons pleuré les misères et les angoisses collectives de notre société.

Nous nous sommes battus contre les autres, contre nous-mêmes et entre nous.

Mais nous avons aussi su faire la paix et construire avec ceux qui nous voulaient du mal.

Nous avons été Charlie, Bataclan, Stockholm.

Nous avons joué le rôle que les pouvoirs publics attendaient de nous en exigeant parfois l'impossible.

Nous sommes restés ouverts là où bien d'autres avaient fermé leurs portes.

Nous avons été un peu trop à gauche, un peu trop à droite, un peu trop centristes et un peu trop apolitiques.

Nous avons choisi de ne pas choisir le pessimisme en pensant toujours que le meilleur restait notre horizon.

Nous sommes restés avant tout des MJC et nous devons, plus que jamais, en être heureux.

Carole Sprang
Présidente de la FRMJC-IdF

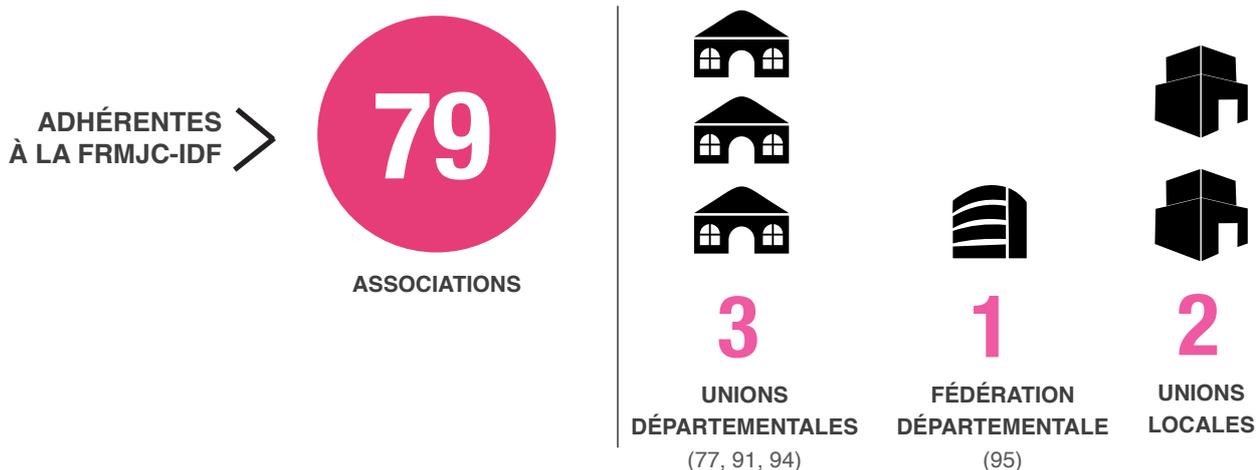
LA FRMJC-IDF EN BREF

Fédérer, développer, animer, former, chercher :
voici les missions de la Fédération régionale
des Maisons des Jeunes et de la Culture en Île-de-France

SES ADHÉRENTS

Affiliée à la Confédération des MJC de France, la FRMJC-IDF anime un réseau de 79 associations d'éducation populaire et 6 équipements, fréquentés par un demi-million de personnes, qui conduisent une action éducative, sociale et culturelle co-construite entre citoyen-ne-s, bénévoles et professionnel-le-s et représentant-e-s des collectivités. Les MJC, ouvertes à toutes et tous,

forment par la pratique à l'exercice des responsabilités et à la démocratie, accueillent, accompagnent et soutiennent l'engagement de toutes et tous et notamment des jeunes, en favorisant l'initiative personnelle au service d'un projet collectif.



CES ASSOCIATIONS GÈRENT 87 ÉQUIPEMENTS SUR LE TERRITOIRE FRANCILIEN



Nouvelles adhésions

En 2016, une nouvelle adhésion

L'APJC de Les Pavillons-sous-Bois (93)

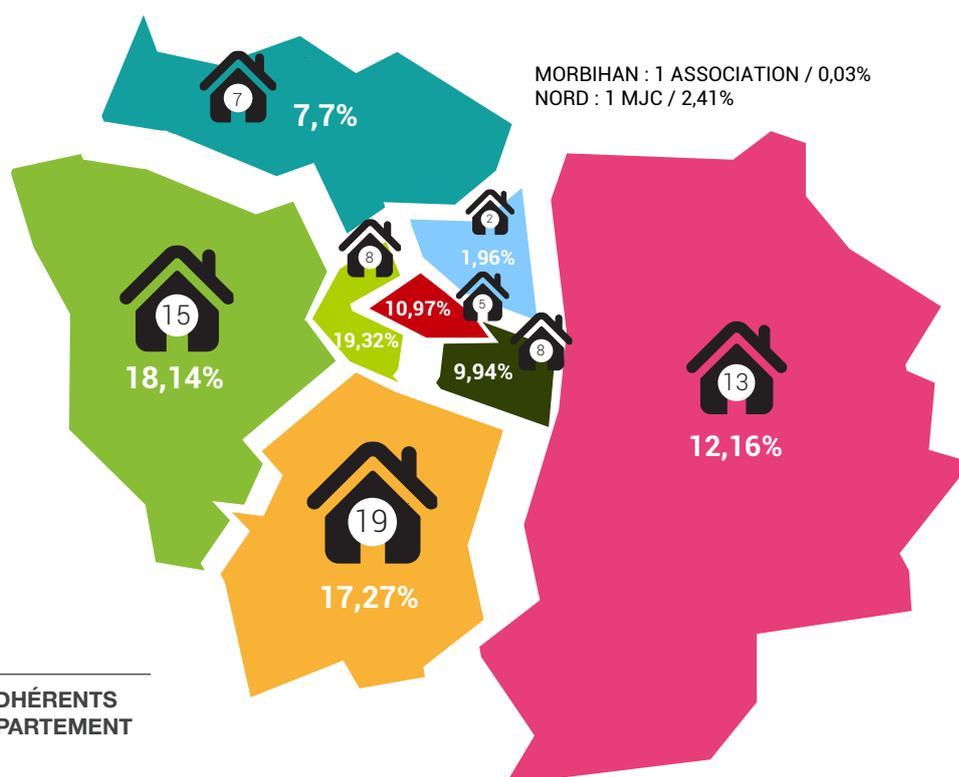
Les adhérents des MJC en Ile-de-France

Le réseau des MJC en Ile-de-France compte **66 968 adhérents** (associations + centres).

On considère que pour chaque adhérent, il y a 2,5 usagers réguliers et 6 usagers occasionnels. Cela veut dire que près d'**un demi-million de Franciliens** fréquentent une MJC, dont **41% de jeunes de moins de 26 ans**.

Les MJC sont animées par 4 000 bénévoles et 4 000 professionnels, 1 520 élus associatifs en assurent la gouvernance par mandat de trois ans.

LA FRMJC-IDF EN BREF



RÉPARTITION DES ADHÉRENTS ET DES MJC PAR DÉPARTEMENT

NOMBRE D'ADHÉRENTS PAR DÉPARTEMENT

DÉPARTEMENT	NOMBRE DE MJC	UD/FD/UL	NOMBRE D'ÉQUIPEMENTS	NOMBRE D'ADHÉRENTS	MOYENNE NBR D'ADHÉRENTS
56	1	0	0	22	22
59	1	0	1	1 674	1 674
75	5	0	8	4 217	743
77	13	2	14	8 147	627
78	15	0	15	12 150	810
91	19	1	22	11 567	609
92	8	0	8	12 938	1 617
93	2	0	2	932	446
94	8	2	10	6 655	832
95	7	1	7	5 156	737
Total	79	6	87	63 458	814

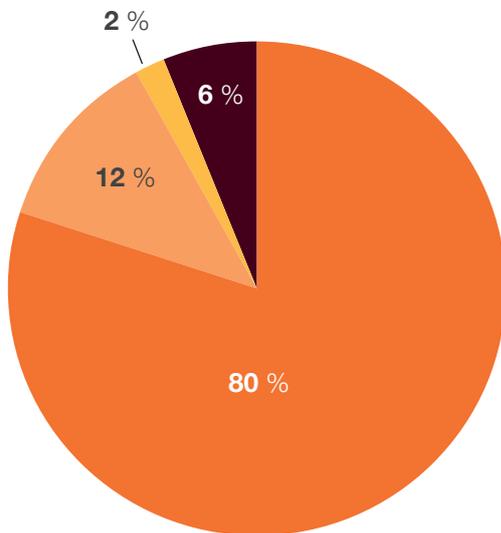
NOMBRE D'USAGERS PAR ÉQUIPEMENT

ÉQUIPEMENT	NOMBRE DE PERSONNES PHYSIQUES
Paris 4 ^e - Pôle Simon Lefranc	1 115
Paris 13 ^e - René Goscinny	1 166
Paris 13 ^e - Eugène Oudiné	225
Paris 13 ^e - Espace Paris Jeunes Olympiades	150
Paris 14 ^e - Montparnasse	473
Neuilly-sur-Marne (93) Cyberbase	381
Total	3 510

LA FRMJC-IDF EN BREF

L'ÉCONOMIE DE LA FÉDÉRATION

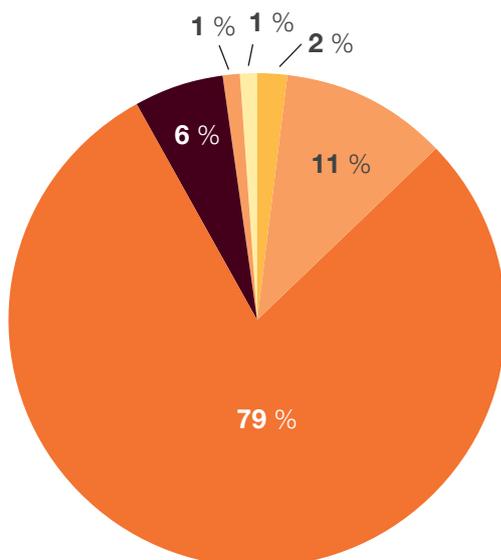
Le budget global consolidé de la Fédération est de 7,629 M€ au 31 décembre 2016 dont 5,304 M€ pour l'établissement principal et 2,325 M€ pour les établissements secondaires (c'est à dire les quatre centres Paris Anim', la Cyberbase et l'espace Paris Jeunes Olympiades). Le budget global a baissé de 161 k€ par rapport à l'année précédente. Le résultat consolidé au 31/12/2016 est de -283 k€.



LES PRODUITS D'EXPLOITATION

Au 31/12/2016, les produits d'exploitation sont d'un montant de 7 625 648€, ils sont constitués de :

- 80 % par des recettes de prestations (conventions avec les collectivités et les associations, services, formation et gestion des établissements secondaires)
- 12 % par des subventions dont la plus grande partie provient du FONJEP (Fond de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire) qui aide à la prise en charge des salaires de personnel permanent)
- 2 % par le versement des cotisations des associations affiliées
- 6 % de diverses ressources



LES CHARGES D'EXPLOITATION

D'un montant de 7 894 865,86 € au 31/12/2016, elles sont constituées de :

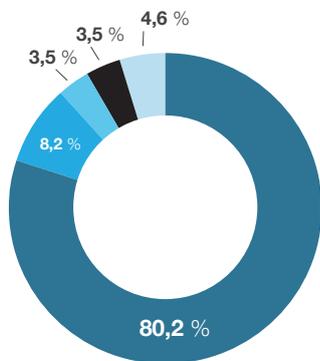
- 79 % pour les salaires et cotisations sociales
- 11 % pour les services extérieurs
- 6 % pour la taxe sur les salaires et impôts
- 2 % pour les achats
- 1 % en amortissements et provisions
- 1 % d'autres charges

L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

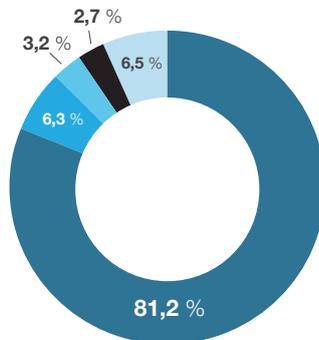
ORIGINE DES PRODUITS POUR L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL :

Les recettes de la Fédération reposent à 80 % sur les conventions qui la lie aux collectivités locales et aux associations notamment pour l'intervention de ses cadres éducatifs

La formation et les services continuent leur progression entamée en 2014



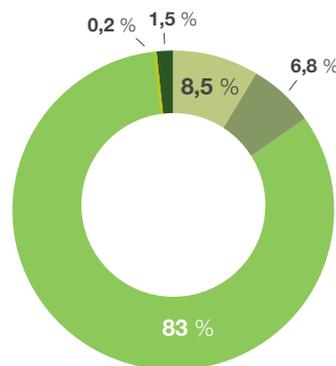
EN 2016



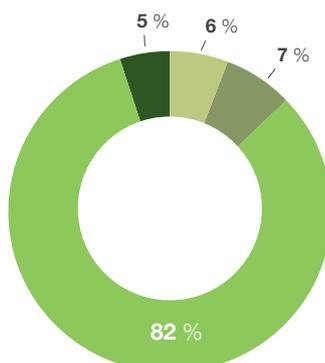
EN 2015

NATURE DES PRODUITS

- Conventions villes et associations (dont FONJEP)
- Formations et services
- Adhésions MJC
- Marchés et DSP
- Subventions (hors FONJEP)



EN 2016



EN 2015

NATURE DES CHARGES

- Achats
- Services extérieurs
- Impôts et taxes
- Salaires et cotisations
- Dotations

83 % des charges correspondent aux salaires et aux cotisations sociales

83 % de ce montant correspond à des interventions locales directes de nos professionnels

*17 % de ce montant est consacré au suivi du réseau, des professionnels et au fonctionnement de la fédération





NOTRE



VOCATION



UNE FÉDÉRATION RÉGIONALE D'ASSOCIATIONS, PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS

LES CONVENTIONS

La FRMJC-IdF défend un principe de conventionnement avec les collectivités et les associations qui permet contractuellement de garantir la mise en œuvre d'un projet local d'éducation populaire s'appuyant sur les pédagogies spécifiques des Maisons des Jeunes et de la Culture.

Ce conventionnement se traduit notamment par l'intervention d'un ou plusieurs cadres de l'éducation populaire, direct-eur-ric-e-s de MJC salariés de la FRMJC-IdF. Les professionnels ainsi missionnés interviennent dans une stratégie institutionnelle qui s'articule entre trois pôles : le projet territorial, le projet associatif et le projet fédéral.

Les cadres de l'éducation populaire portent à la fois une approche stratégique, prospective et gestionnaire en matière de développement institutionnel, territorial et associatif :

- Ils sont animateurs de réseau, éducateurs, experts et développeurs dans les champs d'intervention qui sont ceux des MJC en matière de culture, de jeunesse et de vie associative.

Les conventions qui sont établies peuvent être soit tripartites (collectivité, association, FRMJC-IdF) ou bipartites (association, FRMJC-IdF ou collectivité, FRMJC-IdF). Elles peuvent donner lieu à l'établissement d'une lettre de mission spécifique et s'accompagnent de la mise en place de lieux de pilotage permettant un suivi régulier.

Concernant le financement, nous privilégions un partenariat avec le FONJEP (cf. p.29).

Pourquoi conventionner avec la FRMJC-IdF ?

Conventionner avec la FRMJC-IdF garantit un processus éducatif et le développement du projet associatif sur un territoire. Faire appel aux cadres de la FRMJC-IdF pour assurer la direction des associations et des équipements permet :

LA MOBILITÉ GLOBALE DES PROFESSIONNELS

- Un accès à un vivier important de professionnels franciliens formés,
- Garantissant ainsi aux collectivités et aux associations, l'ouverture des postes à l'ensemble des professionnels, qu'ils soient jeunes ou plus expérimentés.

LA PÉRENNITÉ DU PORTAGE DU PROJET ASSOCIATIF

- À travers une continuité de direction en cas de désaccord et de départ du directeur sans risquer les conséquences à la fois financières et politiques pour la collectivité d'un conflit avec ce dernier,

- Une transmission entre pairs avec supervision fédérale lors du changement de poste,

- Le remplacement du professionnel en cas de départ à la retraite avec un accompagnement en amont de la FRMJC-IdF,

- Un appui à la direction en place pour des projets spécifiques ou en cas de difficultés locales,

- Un remplacement par un autre professionnel ou un soutien en cas de vacances de direction pour raison de maladie ou autres.

UNE MAÎTRISE BUDGÉTAIRE

- L'ensemble des coûts liés à la fonction employeur sont assumés par la FRMJC-IdF, notamment les indemnités conventionnelles de départ en retraites, qui pourraient autrement peser lourdement sur le budget des associations locales ou les éventuels risques prud'homaux,

- L'accès à des formations permanentes de haut niveau pour nos salariés,

- Une évolution annuelle maîtrisée du coût de poste.

ELLES NOUS FONT CONFIANCE :

Les collectivités :

Bonneuil sur Marne (94), Bourg-la-Reine (92), Conflans-Sainte-Honorine (78), Corbeil Essonnes (91), Créteil (94), Croix (59), Gif sur Yvette (91), Igny (91), La Celle-Saint-Cloud (78), Le Mesnil-Saint-Denis (78), Les Clayes-sous-Bois (78), Lognes (77), Morangis (91), Nogent sur Marne (94), Noisiel (77), Orly (94), Orsay (91), Palaiseau (91), Pontault-Combault (77), Sartrouville (78), Sainte Geneviève des bois (91), Savigny sur Orge (91), Villebon sur Yvette (91), Villeneuve-la-Garenne (92), Viry-Châtillon (91),

Les associations :

CAEL de Bourg la Reine (92), CRL 10 (Paris 10^e), FDMJC 95, MJC de Chatou (78), MJC de Limours (91), MJC Les Passerelles de Viry-Châtillon (91), MJC Louvres (95), MJC Mont Mesly Madeleine Reberieux (94), MJC de Neuilly sur Seine (92), MJC Paris Mercoeur (Paris 11^e), Les Hauts de Belleville (Paris 20^e), MALT de Tourman en Brie (77), MLC Montigny les Corneilles (95)

Nouveaux conventionnements :

- MJC de Chevreuse (78), MJC de Courcouronnes (91), MJC de Meudon (92), MJC de Torcy (77),

- Ville de Rungis (94)

Fin de conventionnement : Villes de Champs sur Marne (77) et de Juvisy sur Orge (91), MPT de Ville d'Avray (92)

LES COMMANDES PUBLIQUES

Les établissements parisiens

En réponse aux commandes publiques, la Fédération régionale des Maisons des jeunes et de la Culture gère directement cinq structures en Délégation de Service Public (DSP) ou Marchés Publics;

En 2016, la Fédération régionale a reçu à nouveau la confiance de la Ville de Paris et de la mairie du 13^e :

• Pour la délégation de la gestion de l'Espace Paris Jeunes Olympiades (13^e) jusqu'en 2018.



Le Pôle Simon Lefranc (4^e)

L'année 2016 a été celle du lancement du nouveau projet sur les quatre saisons à venir après une période de négociation en 2015 pour le renouvellement de la gestion par la Fédération régionale. La confiance de la Ville de Paris, des services et de la Mairie d'arrondissement ont été renouvelées pour la troisième fois consécutive nous permettant d'envisager le déploiement de notre projet jusqu'en août 2019. C'est l'occasion d'installer encore plus dans son fonctionnement des principes et initiatives qui nous sont chers : délégation de moyens à un collectif de programmation, mise à disposition des espaces pour des associations et collectifs jeunes, animation de débats avec la participation à **la Nuit des débats** ou autour de projections, célébration du dialogue inter-culturel avec la manifestation des printemps du monde, actions sociales avec les ateliers de FLE, l'accompagnement à la scolarité ou encore le projet d'aide au retour à l'emploi.

C'est avec le principe d'aller vers les publics plutôt que de les attendre que l'équipe travaille et construit des nouveaux partenariats : avec **le cinéma le Luminor** pour le lancement d'un ciné-club jeune, **la médiathèque de la Canopée** autour de sa grainothèque et de sa ressource en langues des signes, des jardiniers du 4^{ème} sur la parcelle du jardin partagée, de **la bibliothèque Arthur Rimbaud** pour des pauses littéraires ou encore des établissements scolaires : collège pour des animations sur le temps de midi avec l'école élémentaire voisine. Autant de projets plébiscités par les publics et que les 200 m² du lieu ne sauraient contenir et c'est tant mieux !



Pour contacter l'équipe du Pôle Simon Lefranc :
contact@polesimonlefranc.org



Le Centre René Goscinny (13^e)

Cinq ans après son ouverture, le Centre Paris Anim' René Goscinny est identifié et reconnu comme un acteur dynamique du quartier et du 13^{ème} arrondissement. Forte de la reconnaissance renouvelée par la Ville de Paris en 2015, l'équipe du Centre a continué de développer les grands axes de son projet, en mixant le développement de nouvelles formes d'actions participatives impliquant de plus en plus les habitants et notamment les jeunes, un travail en relation étroite avec le Centre Paris Anim' Eugène Oudiné pour favoriser la circulation et la mixité des publics autour de projets d'animation et d'événements festifs. La vie du Centre Goscinny a été marquée en 2016 par des projets forts autour de la jeunesse avec l'accompagnement de groupes de musique et des événements comme **la Scène ouverte Beach party** ou **la Fête de la Musique, les Quartier Libre Chez René**, qui mobilisent les ateliers autour d'un même événement, **le festival « Vive l'art rue ! »**, la 4^{ème} édition de son événement autour du Street art, et enfin son travail autour du handicap, avec le développement de la mixité handi-valide, et la 2^{ème} édition de la manifestation « **L'Art en Tandem** ».



Pour contacter l'équipe du Centre Goscinny :
contact@centregoscinny.org

UNE FÉDÉRATION RÉGIONALE D'ASSOCIATIONS, PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS



Le Centre Eugène Oudiné (13^e)

Le Centre Oudiné propose une programmation de loisirs et de rencontres, riche de diversité et multiculturalisme. Un panel d'activités large et équilibré pour favoriser et renforcer la découverte, l'apprentissage et la pratique pour tous, quel que soit l'âge.

L'équipe a développé des projets autour de grands axes : l'action jeunesse, autour d'activités régulières, du studio d'enregistrement ou du suivi de projets (personnel ou collectif) ; l'insertion par la culture, autour des ateliers d'alphabétisation mais également des actions de convivialité (Live session, projection 13 etc.) développées avec les partenaires du Centre, dans le quartier Chevaleret (Méli-Mélo et SUR LE MUR), dans le 13^e arrondissement et aussi dans le cadre d'événements nationaux comme la Semaine du goût, la Semaine de la solidarité internationale et la Journée de la Femme.

2016 aura été l'année de la création d'une web radio. **La web radio Mon Paris Fm** est née d'une volonté des habitants et du Centre Paris Anim' Oudiné de mettre à disposition des jeunes et des familles du 13^e et plus particulièrement de la zone politique de la ville Chevaleret-Oudiné et Bédier-Boutroux un moyen d'expression simple et attractif.



Pour contacter l'équipe du Centre Oudiné :
contact@centreoudine.org



Le Centre Montparnasse (14^e)

En 2015, suite au renouvellement de la gestion par la Fédération du Centre Montparnasse, l'équipe a renforcé les partenariats dans le 14^e arrondissement avec la mairie d'arrondissement lors de manifestations comme le **Mois de la Photo**, le **Repair Café**, ainsi qu'avec des associations comme Graine de quatorzien et Slow Food etc.

Le Centre s'est distingué, grâce à ses pratiques éducatives, lors d'événements nationaux : la **Semaine du développement durable**, le Festival **Alimen'Terre**, la **Semaine de la Solidarité Internationale** etc. L'équipe du centre associe pleinement les habitants du quartier en leur proposant des activités annuelles (jam session, jeux de société, ateliers jeux et informatiques) et des temps forts comme les conférences-débats sur des **thématiques scientifiques, environnementales et d'écologie urbaine**.



Pour contacter l'équipe du Centre Montparnasse :
infos@ca-montparnasse.org



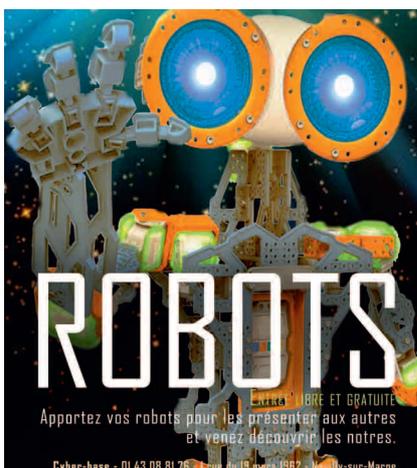
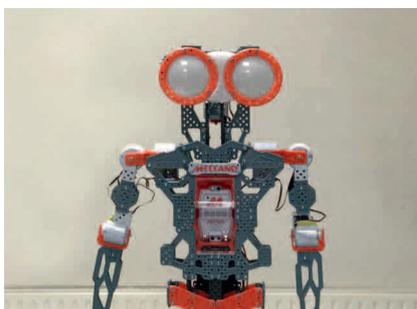
L'Espace Paris Jeunes Olympiades (13^e)

Tout au long de l'année et plus particulièrement pendant les vacances scolaires, l'équipe organise des sorties et des ateliers de découverte artistique, culturelle ou sportive. Collectivement ou individuellement, vous pouvez être accompagné-e-s dans la mise en place de vos projets associatifs, culturels, sportifs, citoyens et/ou solidaires : définition du projet et faisabilité, recherche de partenaires, mise en œuvre, bilan... L'équipe vous accompagne également dans la constitution de vos dossiers d'aides financières proposées aux jeunes par la ville de Paris : Paris Jeunes Vacances.

Durant l'année scolaire l'équipe accueille des collégiens et des lycéens afin de les accompagner dans leurs activités scolaires.



Pour contacter l'équipe de l'Espace Paris Jeunes Olympiades :
ejo@mjcidf.org



Événement sur les robots@Cyberbase



Pour contacter l'équipe de la Cyberbase :
cbbnsm@mjcidf.org

La Cyberbase de Neuilly-sur-Marne (93)

La Cyberbase est située au cœur de la ville de Neuilly-sur-Marne (93), dans la cité de Val coteaux classée Politique de la Ville, avec 58 % de logements sociaux.

C'est avant tout un outil dédié aux nouvelles technologies installé sur environ 250m², avec deux salles équipées de 26 ordinateurs.

L'équipe de la Cyberbase propose à ses adhérents et aux usagers une multitude de **projets de formation et des rencontres** :

Des ateliers d'apprentissage pour débutants sur ordinateurs ou tablettes, de l'aide sur smartphone

Des ateliers de création photos, vidéos, création de jeux vidéo, MAO, imprimante 3D, initiation à la programmation pour les enfants dès 6 ans, programmation de robots

Des projets numériques pour les établissements scolaires et les centres de loisirs (GS de maternelle au CM2)

Des plages d'accès-libre pour tout public avec l'accompagnement des animateurs

De la formation bureautique, individuelle ou collective pour adultes

Des événements sur les technologies d'innovation : imprimante 3D, drone, réalité virtuelle, Makey-makey, robots

Des moments conviviaux d'échange et de partage

et plus particulièrement en 2016

Un atelier de stop-motion régulier avec un artiste de la pâte à modeler

Un nouvel événement : La fête du jeu avec un créateur de jeux vidéo en GuestStar

Un film réalisé sur un centre de loisirs

Un grand événement sur les robots

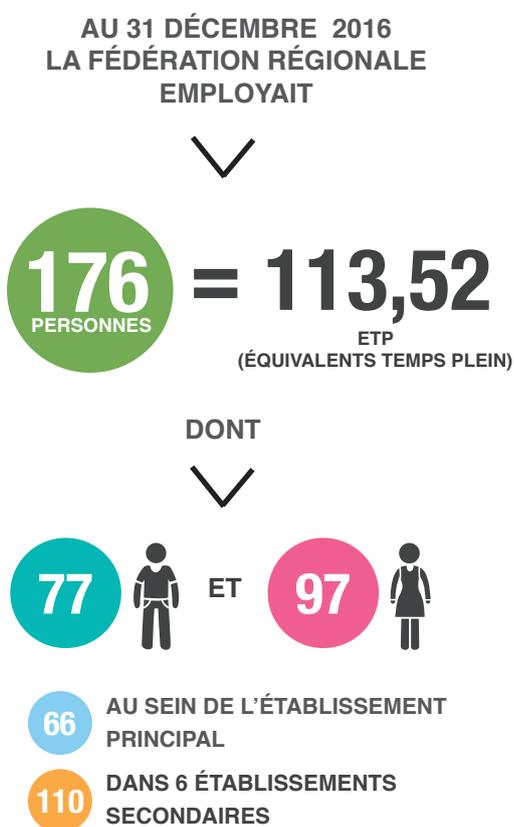
Des après-midi Jeux en réseaux et karaoké pendant les vacances scolaires

UNE FÉDÉRATION EMPLOYEUR

L'emploi de professionnels qualifiés
au service du projet éducatif des MJC

LE PAYSAGE DE L'EMPLOI EN 2016

Quelques chiffres



165 ONT UN CONTRAT À DURÉE INDÉTERMINÉE,
11 ONT UN CDD

Il faut noter la gestion d'un nouvel établissement parisien à compter du 1^{er} septembre 2016, l'espace Paris Jeunes Olympiades.

Répartition de l'emploi

Sur les 66 salariés que compte l'établissement principal **80,3 % interviennent directement** auprès des associations locales et des collectivités.

L'accueil de stagiaires

La Fédération régionale a accueilli cinq stagiaires dans ses locaux :

- 2 stagiaires de bac professionnel gestion administration (3 et 6 semaines),
- 1 stagiaire qui est intervenu sur de l'animation réseau autour de projets du pôle développement (Non à la Haine, Portes du Temps, Regroupement de jeunes à Gometz-le-Chatel, etc) et sur la communication,
- 2 stagiaires de la formation Cadre de l'Education populaire : le premier sur le volontariat et les médias citoyens (de janvier à août 2016) et le second en appui au développement associatif (à compter de septembre 2016).

Emplois-aidés

La Fédération régionale fait appel à des emplois aidés et accompagne ses salariés dans leurs parcours professionnel et de formation. En 2016, cela représente **13 contrats CUI/CAE** (dont 12 stagiaires Cepop jusqu'à août 2016).

Les événements marquants au niveau de l'emploi

- 6 postes ou missions ont été créés en 2016 : les postes de directeur des MJC de Chevreuse (78), de Rungis (94), de Torcy (77), de Courcouronnes (91), des Hauts de Belleville (75), de la mission du Thillay (95),
- La création d'un poste de responsable jeunesse et volontariat dont les missions sont l'accompagnement de l'espace Paris Jeunes Olympiades, le développement du volontariat (services civiques, VEFA, SVE) et le soutien à la mise en œuvre des politiques jeunesse dans le réseau fédéral,
- Nous avons subi la perte de trois postes de direction (Champs sur Marne, Juvisy-sur-Orge et Ville d'Avray) et d'un poste d'adjoint (Juvisy-sur-Orge).

Le suivi des personnels

Nous avons initié en 2016 les entretiens professionnels. Ces entretiens d'une durée de 3 heures minimum sont l'occasion pour l'employeur et le salarié de faire le point tous les deux ans sur la mission confiée, des formations nécessaires à l'exercice du métier, des perspectives d'emploi pour le salarié et l'accompagnement nécessaire à la réalisation de ce projet.

LA DÉMOCRATIE SOCIALE

Le Comité d'entreprise

Le Comité d'entreprise s'est réuni en 2016 notamment pour aborder les questions relatives à l'emploi au sein de notre fédération. Dès le début de l'année, les perspectives laissaient apparaître que 6 à 10 professionnels mis à disposition risquaient de ne pas retrouver de poste à la rentrée 2016.

Pour cette raison, l'employeur a proposé aux instances représentatives du personnel un plan de départ volontaire qui permettrait de réduire les effectifs et éviter des licenciements. Ce plan de départ volontaire, signé par les trois organisations syndicales, a ainsi concerné 3 départs (le DRH remplaçant, une directrice et une directrice adjointe).

Il faut aussi noter que le bureau du CE a été renouvelé. Sa nouvelle composition est la suivante :

Secrétaire : Carole BARRET

Trésorier : Georges PORCHERAY

Trésorière adjointe : Odile GODARD

Le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) continue sa mission de suivi et de soutien des personnels qui ont subi de fortes pressions psychologiques dans leur situation professionnelle.

La Négociation annuelle obligatoire

Un travail important initié en 2015 a permis de faire le constat de nombreuses différences entre salariés dans la forme des rémunérations. Une refonte importante des règles de rémunération a ainsi été réalisée et s'est traduite par la création d'un complément métier visant à proposer des niveaux de rémunération cohérents, de l'élargissement des domaines d'expérience pris en compte pour la reconstitution de carrière à l'embauche, de la redéfinition de la prime de mission et d'une nouvelle structure des fiches de paye.

L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS

La Fédération régionale est régulièrement saisie par **les directeurs et les administrateurs du réseau** sur :

- **Des questions juridiques**, qui touchent à la fois les aspects conventionnels, de paie ou de droit du travail ;
- **Des problématiques de personnels**, et plus particulièrement sur les postes de direction et leurs relations avec les Conseils d'Administration et les équipes professionnelles.

UNE FÉDÉRATION OÙ L'ON S'ENGAGE

Expérimenter l'engagement pour se construire dans une démarche citoyenne

LE SERVICE CIVIQUE VOLONTAIRE

La Fédération régionale est engagée depuis 2010, grâce à l'agrément de la CMJCF, pour l'accueil de jeunes en Service civique volontaire, dans le cadre d'une intermédiation avec les associations affiliées.

L'intermédiation avec le réseau

Après une période d'accompagnement des MJC pour l'élaboration de leurs missions, qui doivent d'abord permettre aux jeunes de **vivre une expérience citoyenne**, la Fédération réalise sur le site de l'Agence nationale la **mise en ligne des annonces** proposées : www.service-civique.gouv.fr/missions

Commence alors un temps de réception des candidatures et de **rencontre des candidats**. Une fois le candidat sélectionné par la MJC, la Fédération contractualise directement les **contrats d'engagement** avec les jeunes et l'État. Elle réalise ensuite une **convention de mise à disposition** du jeune avec la MJC d'accueil et précise en détail ses missions, nos attendus de son accueil dans l'association choisie. Généralement c'est le directeur de la MJC qui assure alors le **tutorat pédagogique**, la Fédération conservant des fonctions de tutorat administratif, de **médiation** en cas de conflit local, d'interface avec les services de l'État et d'**organisation des formations** obligatoires.

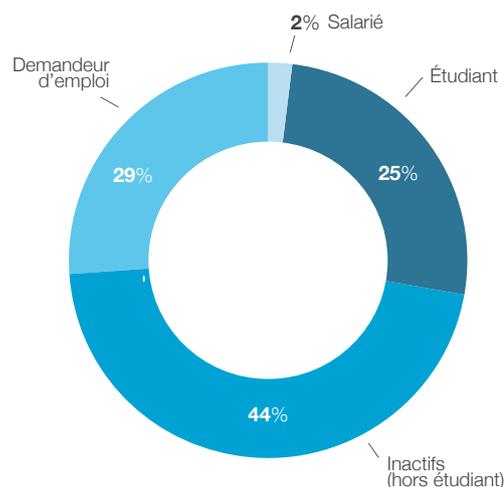
Le tuteur pédagogique accompagne le jeune tout au long de son parcours, l'aide à s'intégrer dans l'équipe des bénévoles et des professionnels, et l'accueille dans les différentes instances de gouvernance de l'association afin qu'il puisse découvrir les modalités démocratiques mises en œuvre dans notre pédagogie institutionnelle d'éducation populaire. Avant la fin de la convention, plusieurs temps doivent être consacrés à **l'aide à la construction du projet du jeune** et un **bilan écrit de l'expérience vécue** est alors réalisé conjointement entre le tuteur pédagogique et le jeune à la fin du contrat.

Sociologie des jeunes accueillis

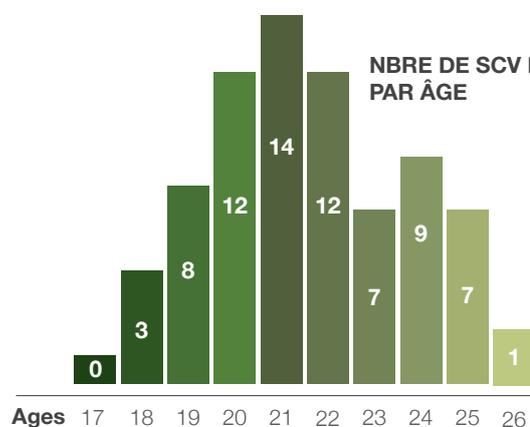
En 2016, les volontaires en poste dans notre réseau ont représenté **73 jeunes de 17 à 26 ans**, dont 42 recrutés en 2016 et 31 recrutés en 2015, répartis de la manière suivante :

- 49% homme, 51% femme
- âge médian de 21,5 ans
- 44% sont inactifs, 25% étudiants, 29% demandeurs d'emploi et 2% salariés précaires
- 80% ont le Bac et 49% ont un diplôme Bac plus 2 ou plus, part des non diplômés en hausse + 6% et baisse des bac +2 et plus - 6%

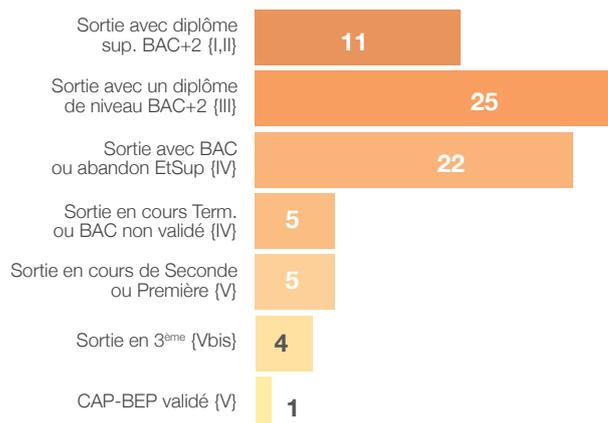
SCV EN 2016
PAR SITUATION PERSONNELLE



NBRE DE SCV EN 2016
PAR ÂGE



NBRE DE SCV EN 2016
PAR NIVEAU DE FORMATION



Situation et répartition sur le territoire

73 JEUNES
VOLONTAIRES
ACCUEILLIS

en 2016

répartis sur
36 STRUCTURES
(associations, fédération,
établissements secondaires)

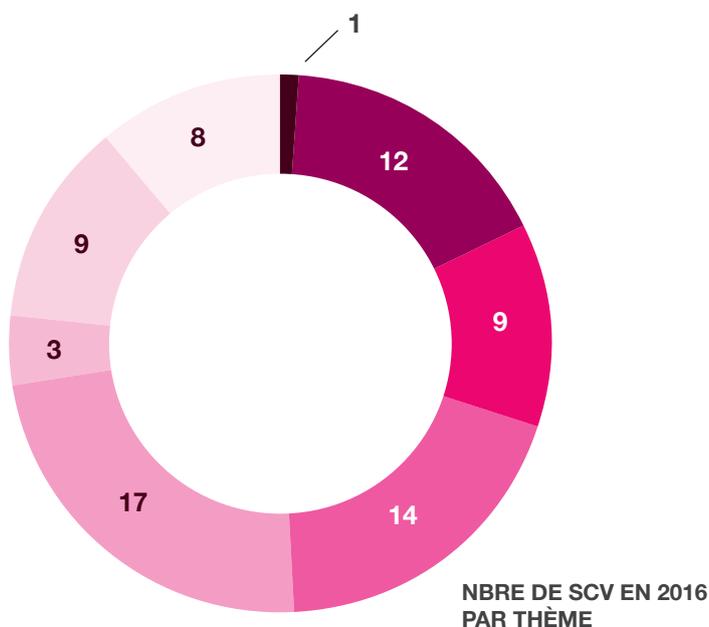
39%
des associations
affiliées

Le taux important d'associations n'ayant accueilli aucun volontaire nous permet d'envisager un développement significatif avec un travail de suivi fédéral plus soutenu et plus proche des maisons.

Répartition des jeunes volontaires par thèmes d'activités

Les missions ne doivent pas correspondre à des métiers existants et directement portés par des salariés. Elles ne peuvent donc être réalisées comme telles par des jeunes volontaires, dont les actions ne peuvent venir se substituer complètement à des postes de salariés.

D'une manière générale, **c'est avant tout la relation au public, que doit privilégier la construction des missions** offertes à un jeune volontaire en Service civique.



- Animation multimédia
- Animation globale (foyer/accueil)
- Animation média-citoyen (journal habitants/Radios)
- Expression artistique (spectacles, accueil publics)
- Jeunesse (citoyenneté, sports, loisirs, rythmes et accompagnements scolaires)
- Animation culturelle (cinéma, ludothèque)
- Animation sociétale (Handicaps, Samu Social, H/F, publics éloignés)
- Bénévolat, vie associative

Toutes les COULEURS sont belles
Faisons un ARC-EN-CIEL!

La multiculture,
c'est multicolore!

La dimension économique

Le jeune volontaire perçoit mensuellement une indemnité de la MJC de 107,58 € et une indemnité de base de l'état de 472,97 € qui peut être majorée de 107,67 € s'il relève d'un dispositif particulier (bourse d'étude de niveau 5 ou 6, ou RSA).

La Fédération perçoit pour chaque jeune, une indemnité forfaitaire mensuelle de tutorat de 100€ et une indemnité forfaitaire unique de 100€ pour la formation obligatoire.

Sur 2016, nous avons perçu un total de 41 k€ permettant de couvrir les coûts salariaux (équivalents à environ un 0,5 Equivalent Temps Plein) consacré sur cet exercice au suivi et à la mise en œuvre de cette activité pour le réseau.

LA CONFÉDÉRATION DES MJC DE FRANCE (CMJCF)

La Confédération des MJC de France coordonne au niveau national les relations avec l'Agence nationale et le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Elle négocie et obtient l'agrément pour l'ensemble de ses adhérents au niveau national et défend à chaque nouvelle convention, un quota qui permette à chacun de mettre en œuvre ce dispositif national sur son territoire, de manière adaptée en nombre. Une coordination nationale, inter-régionale, se réunit deux à trois fois par an en même temps que la commission nationale jeunesse, afin de pointer les besoins, les dysfonctionnements et les perspectives de développement.

LE VEFA

Le Volontariat écologique franco-allemand (VEFA) représente une année d'orientation professionnelle et de formation pour des jeunes Allemands (de 18 à 26 ans) et Français (de 18 à 25 ans). Les volontaires découvrent le pays voisin en travaillant dans le domaine de la protection de la nature et de l'environnement. Le volontaire s'engage bénévolement auprès d'une structure pour 12 mois ce qui fait du VEFA une expérience pratique **dans le monde de l'écologie**. Aucune compétence particulière n'est requise, les débutants en allemand sont les bienvenus. Il faut juste être motivé, curieux, enthousiaste et avoir l'esprit ouvert pour s'impliquer au service de la communauté, **s'engager personnellement dans un projet choisi** avec la structure d'accueil et ainsi acquérir des compétences professionnelles, relationnelles et interculturelles.

L'association VEFA à Dijon est coordinatrice du projet en France. Elle a été fondée en 2009 par la réunion de plusieurs associations. Le programme est soutenu par les deux ministères de la Jeunesse et par l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ). La particularité du Volontariat Franco-Allemand est qu'il est intégré à la fois dans le dispositif du Service Civique et de l'Internationaler Jugendfreiwilligendienst.

Les établissements secondaires de la Fédération régionale accueillent depuis 2012 de jeunes allemands volontaires. Les centres Montparnasse et Simon Lefranc n'en étaient pas à leur première expérience d'accueil et ont accueilli un volontaire allemand en 2016.

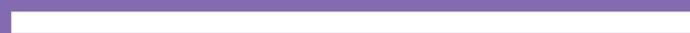




NOTRE



RÔLE



LA REPRÉSENTATION ET LE SUIVI DES ASSOCIATIONS

Les interventions de la Fédération auprès des associations adhérentes et des collectivités territoriales

AU NIVEAU LOCAL

Les interventions de la Fédération auprès des associations adhérentes et des collectivités territoriales sont de trois natures différentes : **une présence institutionnelle** lors des conseils d'administration, des assemblées générales et des événements des MJC, **des interventions à la demande** et **des interventions à l'initiative de la Fédération régionale**, sur des thématiques institutionnelles, administratives ou techniques, y compris pour le développement de nouvelles associations MJC.

La présence institutionnelle

Participation aux instances des MJC

Membre de droit des conseils d'administration des associations adhérentes, les représentants de la Fédération régionale apportent leurs conseils et appuis au travail local. En relayant les initiatives et les orientations régionales et confédérales, la Fédération s'appuie sur les expériences pertinentes du réseau pour éclairer les problématiques locales. Elle fait remonter les préoccupations locales et se fait facilitatrice du travail permanent de co-construction entre élus associatifs, élus municipaux et professionnels. Enfin, elle veille au respect de la Charte et des valeurs des MJC.

En 2016 la représentation de la Fédération au sein des instances des MJC a été principalement assurée, jusqu'en septembre, par les administrateurs fédéraux puis d'octobre à décembre, par les ad-

ministrateurs fédéraux, le directeur régional et 15 professionnels directeurs mandatés par la fédération. Cette présence est organisée grâce à un système centralisé de saisie et un planning partagé.

La Fédération régionale assure une présence régulière dans les conseils d'administration et aux assemblées générales des associations affiliées :

Pour l'année civile 2016, sur les 319 convocations reçues aux **Conseils d'Administration** des MJC, la Fédération régionale a été présente sur 123 d'entre eux, ce qui fait **39 % de participation**

Sur les 64 **Assemblées Générales** pour lesquelles elle a été régulièrement convoquée, ses représentants ont participé à 38 d'entre elles, ce qui fait un **taux de participation de 59 %**

Au global, **cela fait une présence fédérale dans les instances des MJC de 42 %**

En 2015, notre présence était de 57 % ce qui explique notre décision du mandatement fait à des professionnels du réseau pour représenter la fédération en soutien des administrateurs fédéraux (cf p.53).

MJC	VILLE	CA	AG
PARIS (75)			
Club Recherche et Loisirs	Paris	4	1
MJC Mercoeur	Paris	1	1
MJC des Hauts-de-Belleville	Paris	7	2
Casdal 14	Paris	3	1
SEINE-ET-MARNE (77)			
MJC Victor Jara	Champs-sur-Marne	3	-
MJC-CS G. Brassens	Champs-sur-Marne	3	1
Fontainebleau Loisirs et Culture	Fontainebleau	1	1
MJC/MPT Camille Claudel	Lognes	1	-
SCALA	Nemours	3	-
MPT	Noisiel	3	1
MJC	Pontault-Combault	5	1

LA REPRÉSENTATION ET LE SUIVI DES ASSOCIATIONS

YVELINES (78)			
MJC	Bois d'Arcy	-	1
MJC Les Terrasses	Conflans-Ste-Honorine	3	1
MJC-MPT	La Celle-Saint-Cloud	1	-
CLC	Le Mesnil-Saint-Denis	2	-
MJC MPT Gérard Philippe	Les-Clayes-sous-Bois	4	1
MJC	Louveciennes	1	1
MJC Espace Soph'arts	Montesson	1	1
MJC-CS L'usine à Chapeaux	Rambouillet	7	1
MJC MPT	Sartrouville	7	1
ESSONNE (91)			
UDMJC		1	-
MJC	Briis-sous-Forges	3	-
MJC-CS Centre Gérard Blotnikas	Chilly-Mazarin	2	1
MJC/MPT-CS Fernand Léger	Corbeil-Essonnes	2	1
MJC Espace Simone Signoret	Courcouronnes	4	1
MJC Cyrano	Gif-sur-Yvette	-	1
MJC	Gometz-le-Châtel	1	1
MPC/MPT Jean Vilar	Igny	3	1
Association Culture et Jeunesse	Juvisy-sur-Orge	4	1
MJC Le Studio	Limours	2	1
MJC	Marolles-en-Hurepoix	1	-
MJC Relief	Morangis	3	1
MJC Jacques Tati	Orsay	-	1
MJC-CS	Ris-Orangis	10	-
MJC/MPT	Sainte-Geneviève-des-Bois	3	1
MJC/MPT François Rabelais	Savigny-sur-Orge	2	1
MJC-CS Saint Exupéry	Viry-Châtillon	-	1
MJC-CS Maryse Bastié	Viry-Châtillon	2	1
MJC-CS Aimé Césaire	Viry-Châtillon	3	1

LA REPRÉSENTATION ET LE SUIVI DES ASSOCIATIONS

HAUTS-DE-SEINE (92)			
CAEL	Bourg-la-Reine	-	1
MJC	Chaville	2	-
MJC/MPT	Meudon-la-Forêt	1	1
Animathèque MJC	Sceaux	1	1
MJC/MPT	Ville-d'Avray	4	-
MJC	Villeneuve-la-Garenne	1	-
SEINE-SAINT-DENIS (93)			
APJC	Les Pavillons-sous-bois	1	-
VAL-DE-MARNE (94)			
MJC Club	Créteil	-	1
MJC/MPT La Haye aux Moines	Créteil	-	1
MJC Madeleine Rébérioux	Créteil	2	1
MJC Village	Créteil	-	1
MJC	Limeil Brévannes	1	-
MJC Louis Lepage	Nogent-sur-Marne	1	1
VAL-D'OISE (95)			
MLC	Montigny-lès-Cormeilles	1	-
MJC	Persan	-	1
NORD (59)			
MLC	Croix	2	1



Inauguration Jacques Tati
©MJC Jacques Tati

Participation aux événements des MJC

Les membres du Conseil d'administration et les cadres fédéraux assurent aussi un rôle de représentation de la Fédération lors des événements importants des associations MJC, comme :

LE 29 AOÛT : participation à l'Assemblée générale extraordinaire de fusion des 3 MJC de Viry Chatillon

LE 17 SEPTEMBRE : inauguration des locaux de la MJC La Lucarne à Louvres (95)

LE 1^{ER} OCTOBRE : inauguration des nouveaux locaux de la MJC Jacques Tati à Orsay (91)

Les interventions à la demande des associations, des professionnels ou des collectivités

Arpajon (91) : participation au comité de pilotage de la CAF en préparation du Schéma directeur de l'animation de la vie sociale

Corbeil-Essonnes (91) : participation au groupe de pilotage en vue de l'agrément centre social.

Champs-sur-Marne (77) : accompagnement sur l'état des lieux de la relation partenariale avec la Ville.

Chilly-Mazarin (91) : appui à l'association dans ses relations avec la CAF.

Courcouronnes (91) : accompagnement global, mise en place d'une direction et participation au groupe de pilotage en vue de l'agrément Espace de Vie Social.

Evry (91) : la Maison du Monde. Intervention lors d'une table-ronde « La Guerre en Syrie : Ses Répercussions sur la Jeunesse en France ».

Le Mesnil-Saint-Denis (78) : renouvellement de la convention tripartite ville / FRMJC-IdF / CLC.

Le Thillay (95) : diagnostic en prévision de la création d'un lieu d'accueil pour la jeunesse au Thillay.

Meudon (92) : appui à l'association dans sa relation avec la ville et en préparation du changement de direction.

Morangis (91) : accompagnement de la ville en préparation de la création d'un Pôle culturel fédérant acteurs associatifs et municipaux.

Nogent-sur-Marne (94) : élaboration d'une convention tripartite ville/MJC/FRMJC-IdF.

Orsay (91) : conseil à l'association dans la rédaction de la convention avec la Ville. Renouvellement de la convention avec la FRMJC-IdF.

Paris 10^e : participation à la commission culture du CRL 10^e en préparation du renouvellement de la DSP.

Paris 11^e : soutien à la MJC Paris Mercoeur dans sa candidature pour la gestion du centre d'animation Victor Gelez

Paris 20^e : soutien aux Hauts-de-Belleville dans la perspective du nouveau projet associatif et architectural ; accompagnement de la mise en place d'une direction fédérale

Rungis (94) : étude sur la MPT « des Parasols » afin d'articuler le projet associatif et le projet culturel municipal

Torcy (77) : accompagnement de la mise en place d'une direction fédérale

UDMJC 77 : intervention lors des assises de la vie associatives en Seine et Marne montée par le CLAC 77.

Viry-Châtillon (91) : Médiation avec la Ville, soutien au conseil d'administration. Stratégie de rapprochements et recherche de nouveaux locaux

Les interventions à l'initiative de la FRMJC-IdF

Bourg-la-Reine (92) : accompagnement d'un changement de direction-adjointe.

Chevreuse (78) : appui à l'ALC pour la mise en place d'une direction fédérale

Créteil (94) : point de situation avec la ville.

Croix (59) : accompagnement du changement de direction.

Juvisy-sur-Orge (91) : appui à la MJC en réponse à la publication par la ville d'un marché public désaisissant l'association de l'animation jeunesse. L'ACJ et la FRMJC-IdF se sont portées candidates dans le cadre d'un groupement solidaire.

Limeil-Brevannes (94) : tentative de médiation et de défense du conventionnement .

Nemours (77) : accompagnement technique de l'association.

Noisiel (77) : accompagnement du changement de direction.

Paris 13^e : accompagnement et soutien sur les problématiques jeunesse du Centre Paris Anim' Oudiné.

Paris 13^e : mise en place du nouveau projet de l'Espace Paris Jeunes Olympiades, renouvellement de l'équipe.

Pontault-Combault (77) : point de situation avec la ville, accompagnement à la réflexion sur le projet associatif de la MJC.

Sainte-Geneviève-des-Bois (91) : accompagnement de la MJC dans une stratégie de développement conjointe avec la ville.

Savigny-sur-Orge (91) : renouvellement du conventionnement FRMJC / Ville.

LA REPRÉSENTATION ET LE SUIVI DES ASSOCIATIONS

AU NIVEAU RÉGIONAL

La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS)

Patrick CHENU a participé à la présentation de la déclinaison du **plan « Valeurs de la République et laïcité »** le 12 janvier à Paris. La Fédération s'est engagée avec le soutien du Commissariat à l'Égalité des Territoires (CGET) et de la DRJSCS à déployer ce plan dans son réseau régional. Ainsi Carole Berrebi, directrice de MJC a suivi une formation de formatrice nationale du 7 au 10 novembre 2016. La FRMJC-IdF s'est engagée à organiser deux sessions de formations de formateurs régionaux, directeurs, administrateurs, animateurs et cadres en formation, qui devront eux mêmes déployer des sessions de formation permettant à terme la formation de 400 acteurs des MJC sur la saison 2016-2017. Les formations ont été organisées dès le premier semestre 2017.

La FRMJC-IdF a participé le 28 juin à l'Université Paris-Diderot (Paris 13^{ème}) au **rassemblement sur le service civique universel** en Ile-de-France pour étudier et approfondir les conditions de réussite du Service civique en Île-de-France en soulignant son utilité tant pour les jeunes que pour l'intérêt général et a donné la parole aux volontaires et aux structures d'accueil.

Le Conseil régional d'Île-de-France

La FRMJC-IdF a participé à la rencontre sur le soutien régional aux têtes de réseaux Jeunesse et Education populaire le lundi 14 novembre et a signé une convention avec la région Île-de-France allant de novembre 2016 à octobre 2017 et visant à soutenir les deux axes de travail suivant :

- Faire des MJC des lieux de pratiques démocratiques pour tous,
- Soutenir le développement d'associations MJC dans les zones périurbaines d'Île-de-France.

Pour cela, la FRMJC-IdF s'est engagée à :

- Proposer des espaces démocratiques pour les jeunes franciliens en y développant le débat, la formation aux valeurs de la République et le regard critique, notamment sur la construction de l'information en s'appuyant sur le développement d'expérimentations de pratiques démocratiques innovantes, plus particulièrement en direction des jeunes adhérents, dans les MJC d'IdF et dans les lieux gérés directement par la FRMJC-IdF ;
- Développer le volontariat dans le réseau et la formation des jeunes volontaires ;
- Déployer l'outil d'animation « Non à la Haine » dans le réseau régional (cf. p.34),
- S'appuyer sur les dynamiques bénévoles locales et l'intervention de cadres de l'éducation populaire en formation dans les territoires périurbains.

La CRAJEP-IdF

La Coordination régionale des associations de jeunesse et d'Education populaire (CRAJEP) rassemble **20 réseaux associatifs** franciliens partageant la démarche d'Education populaire qu'elle représente auprès des pouvoirs publics et des institutions d'Île-de-France. Elle favorise les pratiques d'Education populaire sur le territoire et travaille des objets communs de recherche et d'actions.



Journée CRAJEP
@FRMJC-IdF

LE BUREAU

La Fédération fait partie du Bureau de la CRAJEP et Catherine BERNARD en est la Présidente.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Catherine BERNARD et Patrick CHENU (en suppléant) représentent la Fédération au Conseil d'administration de la CRAJEP.

LES COMMISSIONS

Catherine BERNARD est membre du **Comité de rédaction du Journal de l'Educ'Pop**, journal de la CRAJEP. Le journal a pour objet de valoriser une parole plurielle de l'Education Populaire.

AU NIVEAU NATIONAL

Le CNAJEP

Le Comité pour les relations nationales et internationales des associations de Jeunesse et d'Éducation populaire réunit **70 mouvements nationaux de jeunesse et d'Éducation populaire**, qu'il représente au sein d'instances paritaires ou inter-associatives.

Le FONJEP

Depuis 50 ans, le Fond de la jeunesse et de l'Éducation populaire (Fonjep) est un **partenaire essentiel** dans la relation tripartite entre la Fédération régionale, les MJC et les collectivités territoriales.

Il a pour but « de faciliter la rétribution de personnes permanentes employées par les associations (...). En sa qualité d'acteur et d'interlocuteur privilégié du secteur associatif, le Fonjep a à sa charge la gestion de plusieurs dispositifs visant à l'inclusion professionnelle et à l'ouverture sociale, notamment du public jeune. ».

Dans le cas des MJC, il intervient en premier lieu pour **apporter le financement de l'État sur les postes** Fonjep, c'est à dire une participation au cofinancement du salaire des directeurs ou des directeurs-adjoints de la Fédération ou d'animateurs des MJC. Cette subvention est attribuée au titre du projet associatif et fait l'objet d'une convention pour 3 ans ainsi que d'une évaluation avant et après.

Pour la Fédération régionale, le Fonjep intervient en soutien à **44 postes** de directeurs et directeurs-adjoints sur l'établissement principal et il aide également les établissements secondaires de la Fédération.

En 2016, cette subvention représentait 8,5 % du coût de poste d'un directeur au taux moyen.

Le second rôle du Fonjep est celui de **collecter et reverser à la Fédération les participations des collectivités** aux coûts de poste de direction. C'est le cas pour **36** contrats qui nous lient aux villes. Ce reversement se faisant sous la forme d'avances mensuelles, le Fonjep est donc un outil essentiel **d'appui à la trésorerie** de la Fédération.

Association loi 1901, le Fonjep est cogéré entre l'État et les associations nationales : il s'agit bien de faire vivre un véritable partenariat entre les ministères, les administrations partenaires et les **25 mouvements et associations** qui composent son conseil d'administration.

Le montant du Fonjep n'ayant pas baissé en 2016, il est essentiel de préserver cet outil qui rend visible le soutien de l'État à nos actions d'Éducation populaire.

La CMJCF

Instances et commissions

Les élus associatifs et les professionnels de la Fédération régionale des MJC en Ile-de-France participent régulièrement aux espaces nationaux, instances et commissions de la Confédération.

Elus ou Professionnels fédéraux	Instance ou commissions de la CMJCF
Jorge ARANIZ-MARILLAN puis Carole SPRANG	1 Assemblée Générale Ordinaire 4 conseils d'administration 1 bureau
Patrick CHENU	3 réunions des directeurs régionaux
Monique FAUVELLIÈRE Mézière FAHEM puis Georges PORCHERAY	2 commissions Jeunesse
Catherine BERNARD	1 commission Culture
Clément LAVALT	
Leslie GRACCO	3 commissions International
Carole SPRANG	1 COPIL de la Convention nationale des MJC

POUR INVENTER L'AVENIR DES MJC EN ÎLE-DE-FRANCE

Une expérience démocratique :
le congrès de la FRMJC-IdF

LES RECUEILS DES INTENTIONS



©FRMJC-IDF

Le congrès s'est élaboré de manière ascendante à partir des structures affiliées. Les maisons et leurs acteurs ont été invités à se mettre en débat autour d'un ou plusieurs des six thèmes du congrès afin d'élaborer une ou des productions de forme libre : production d'écrits, de vidéos ou autres supports. Ces productions ont été centralisées par la Fédération régionale et transférées en temps réel à l'ensemble du réseau.

SIX THÉMATIQUES COMME AXES DE RÉFLEXION :

- Quel sens donner à l'action des MJC dans la société d'aujourd'hui ?
- Quelle place doivent-elles prendre sur les territoires ?
- Comment s'organiser ?
- Quel rôle pour les bénévoles, les professionnels, les volontaires et les collectivités ?
- Quelle économie mettre en œuvre ?
- Quelle serait la Fédération idéale ?

Trois types de production étaient attendus :

- L'intention se définit comme un texte proposant un projet politique et économique global pour la Fédération, qui recouvre l'ensemble des thèmes du congrès. Elle invite à la réflexion, aux débats et appelle à contributions. Les intentions sont à l'initiative ou soutenues par une maison, des administrateurs fédéraux ou une organisation syndicale. Les rédacteurs d'intentions s'attacheront à les faire « porter » par des administrateurs lors de l'Assemblée générale.
- La contribution peut prendre plusieurs formes (textuelle, vidéo, autres) et ne recouvrir qu'une partie des thèmes du congrès. Elle exprime des réflexions, des propositions, des commentaires sur un ou plusieurs thèmes ou sur toutes autres idées liées aux MJC ou au modèle fédéral. Elle peut amender une intention.
- L'amendement consiste à modifier un ou plusieurs éléments d'une intention ou d'une contribution, ou bien apporter une idée nouvelle.

Présidée par Alain Morell, administrateur fédéral, la commission de suivi du congrès, composée pour moitié d'élus associatifs et pour moitié de professionnels, garantissait l'équité et la tenue du processus, en impulsant et soutenant les débats, en collectant et diffusant les productions sans intervenir sur leur contenu. Enfin, elle a proposé et restait garante des conditions organisationnelles et matérielles de ces deux jours de congrès.

Les intentions :

1. Intention de la MJC Palaiseau
2. Intention du syndicat FERC-CGT + Manifeste FERC-CGT
3. Intention du syndicat SEP-UNSA
4. Intention du président, des administrateurs et du directeur de la FRMJC-IdF

Les contributions :

1. Jean-Julien Beuché
2. L'Usine à Chapeaux, Rambouillet
3. ACJ-MJC Juvisy (1/2)
4. ACJ-MJC Juvisy (2/2)
5. MJC Corbeil-Essonnes
6. MJC Sartrouville
7. Monique Fauvellière
8. Réseau Education Populaire
9. CRL10



UN CONGRÈS

POUR INVENTER L'AVENIR DES MJC EN ÎLE-DE-FRANCE

- Quel sens donner à l'action des MJC dans la société d'aujourd'hui ?
- Quelle place doivent-elles prendre sur les territoires ? Comment s'organiser ?
- Quels rôles pour les bénévoles, les professionnels, les volontaires et les collectivités ?
- Quelle économie mettre en œuvre ?
- Quelle serait la Fédération idéale ?
- ... Ou une idée originale à proposer pour le congrès !

COMMENT INTERVENIR ?

LES INTENTIONS

Du 6 novembre au 6 décembre 2015

L'intention. C'est un **texte** qui propose un **projet politique et économique global**. Il est à l'initiative ou soutenu par une **maison, des administrateurs fédéraux** ou des **organisations syndicales**.



QUI REGROUPE LES INTENTIONS ?

Du 7 au 20 décembre 2015

La **commission de suivi** collecte les intentions. Elle les transmet à l'**ensemble du réseau**. Jusqu'au congrès, elle organise la **diffusion de toutes les productions**.

Envoi des intentions à l'ensemble du réseau



LES DÉBATS, LES CONTRIBUTIONS

Du 7 décembre 2015 au 1^{er} avril 2016

C'EST LE TEMPS DES PREMIÈRES CONTRIBUTIONS

La contribution. C'est une **forme libre** - textuelle, vidéo, audio - de réflexions, de propositions, de commentaires, d'idées sur un ou plusieurs thèmes. Elle peut proposer des **amendements** aux intentions.



Du 4 janvier au 1^{er} avril 2016

C'EST LE TEMPS DU DÉBAT !

Chaque maison organise les **débats** autour des intentions pour produire leurs **amendements** et de **nouvelles contributions**.



UN CONGRÈS OUVERT À TOUS !

Le 8 avril et 9 avril 2016

Lors du congrès, les **initiateurs d'intention** organisent des **ateliers** pour débattre de leur texte. Ils peuvent **fédérer des contributions** ou des **amendements** pour l'enrichir et constituer alors une **motion d'orientation**.

Les **motions d'orientation** sont mises en débat dans le réseau des MJC du 10 avril au 24 juin.



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

5

Le 25 juin 2016

L'Assemblée Générale se prononce **PAR VOTE** sur les différentes **motions d'orientation** issues du congrès.



FÉDÉRATION RÉGIONALE DES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE EN ÎLE-DE-FRANCE

65 rue Voltaire - 93100 Montreuil
Tél. : 01 49 72 51 90 - contact@mjcidf.org - www.mjcidf.org
Commission de suivi : congrès@mjcidf.org

POUR INVENTER L'AVENIR DES MJC EN ÎLE-DE-FRANCE

| Une expérience démocratique :
le congrès de la FRMJC-IdF

LES TEMPS FORTS



LA JOURNÉE PROFESSIONNELLE D'ÉTUDES 2016 « TRAVAILLER AU PROCESSUS D'APPROPRIATION DES ENJEUX DU CONGRÈS PAR LE RÉSEAU »

La FRMJC-IdF a organisé sa **Journée professionnelle d'études (JPE)** à la MJC-FJT Les Hauts-de-Belleville (Paris 20^e) mercredi 17 mars 2016. Soixante-six professionnels des Maisons des jeunes et de la culture étaient présents - dont cinquante-cinq cadres salariés de la Fédération régionale - principalement des directeurs/trices, des adjoints/tes et quelques volontaires en Service Civique intéressés par la démarche.

Un travail avec les professionnels a été pensé, en ateliers, à plusieurs fins :

- Permettre l'appropriation des textes du congrès 2016 par les professionnels,
- Se doter d'outils d'animation et de débat autour du congrès et des textes (intentions et contributions) dans les associations,
- Favoriser la production de contributions et/ou amendements des MJC.

Deux séries d'ateliers ont ainsi été proposées :

- Un premier temps le matin pour comprendre et s'approprier les textes,
- Un second l'après-midi pour élaborer des propositions d'animation, les groupes restant les mêmes.

L'objet n'était pas de débattre sur les textes et le fond, mais bien d'en avoir la meilleure compréhension possible. Pour les questions de fond, deux temps d'échanges ont été proposés dans la journée entre les professionnels et les porteurs d'intention.

LE CONGRÈS « POUR INVENTER L'AVENIR DES MJC EN ÎLE-DE-FRANCE »

Les 8 et 9 avril 2016, la Fédération régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture organisait son congrès afin de conclure ce temps de réflexion commun et « inventer l'avenir des MJC en Ile-de-France ». L'événement a réuni à l'Université de Champs-sur-Marne 48 associations affiliées et plus de 170 participants, dont 80 bénévoles et volontaires, et 91 professionnels. Des temps de plénière, des ateliers, et une agora ont permis à tous les participants de travailler ensemble les textes proposés par les MJC en amont et d'arriver, à force de débats animés, à déposer quatre textes d'intention différents, qui ont été portés par le Conseil d'administration puis soumis au vote des adhérents lors de l'Assemblée générale de la Fédération le 25 juin 2016.

Ni commencement, ni finalité, le Congrès avait d'abord vocation à susciter des débats au sein de toutes les MJC, de mettre en mouvement les plus de 80 associations du réseau qui, dans ce même esprit critique qu'elles valorisent pour leurs bénévoles, se doivent de questionner en permanence leur place, leur rôle et même leur responsabilité au sein d'une société aujourd'hui confrontée aux vieux démons des préjugés raciaux et religieux, du postcolonialisme, d'une prétendue incommunicabilité des cultures qui, à en croire certains, rendrait caduque la philosophie humaniste sur laquelle les MJC se sont fondées depuis leur création.

André Philip, fondateur en 1944 de la République des Jeunes, prônait une laïcité ouverte qui « [ne serait] pas la neutralité, apolitisme, refus des réalités et fuite devant le réel », mais au contraire « reconnaissance, acceptation, respect de l'autre, de la vérité de son engagement ». C'est d'abord avec ce goût du partage et d'un débat aussi libre que respectueux que ce Congrès s'est donné pour but de renouer.



POUR INVENTER L'AVENIR DES MJC EN ÎLE-DE-FRANCE



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Lors de **l'assemblée générale du 25 juin**, les textes d'orientation issus du processus Congrès 2016, ont été proposés au vote, c'est le texte Tous délégués ! qui a été soutenu avec 31,92% des des suffrages contre :

- Les MJC de demain : des espaces communs d'Education populaire avec (30,05 %),
- Désir d'Educ pop en réseau (17,37 %),
- Sept propositions (7,98 %),
- 12,68 % des votants ne se reconnaissant dans aucune de ces orientations.
- Le texte du manifeste « Pour une Union de toutes les MJC de France » a lui été soutenu par 78,80 % des votants.



PRÉSENTATION PUBLIQUE DU TRAVAIL DE RECHERCHE MÉNÉ SUR LE CONGRÈS LE JEUDI 6 OCTOBRE 2016

Souhaitant à la fois mener cette expérimentation et en observer le processus, la FRMJC-IdF a donc noué un partenariat avec l'IAE de Paris-Sorbonne pour que deux de ses chercheurs suivent l'ensemble du dispositif. C'est ainsi que Nathalie Lallemand-Stempak et Rémi Bourguignon, ont mené ce travail de recherche depuis novembre 2015 et en ont présenté les premiers résultats lors d'une présentation publique qui s'est tenue à Montreuil le 6 octobre 2016. Cette dernière s'est organisée sous la forme de deux tables-rondes qui portaient sur les thèmes :

- Quelle démocratie interne pour la Fédération ?
- Professionnels, bénévoles, un clivage toujours pertinent ?

La soirée animée par Stéphane Veyer de Coopaname, a permis de confronter les regards des chercheurs à ceux d'acteurs du réseau impliqués dans le processus. Alain ROCH, Laure DI FRANCO, Charles HENRY, Clément LAVAUULT, Martial LOUISE ALEXANDRINE et Carole SPRANG.

L'ANIMATION DU RÉSEAU

La coordination des associations
sur des projets communs

VIVRE ENSEMBLE ET CITOYENNETÉ

L'outil d'animation « Savoir, comprendre, agir pour dire non à la haine »



L'outil d'animation « Savoir, comprendre, agir pour dire non à la haine » est une exposition qui a été créée par la Fédération des Maisons des jeunes et de la culture d'Alsace. Elle est aujourd'hui portée par la Confédération des MJC de France (CMJCF) pour une diffusion nationale dans les Maisons des Jeunes et de la Culture. L'exposition a pour but de décrypter les discours de haine, notamment sur les réseaux sociaux, grâce à une série de panneaux et d'animations interactifs. Elle a été conçue pour un public jeune, en particulier les adolescents en âge d'aller au collège ou au lycée, ce qui permet de travailler en partenariat avec l'Éducation Nationale.

L'actualité démontre plus que jamais la nécessité de créer des outils pédagogiques qui s'appuient sur l'actualité, afin que chaque jeune puisse se forger sa propre opinion, son libre arbitre, en connaissance de cause et en dépassant les préjugés et stéréotypes. Aujourd'hui les médias multiplient la rapidité et le flux des informations. Les images sont diffusées sans limites sur les réseaux sociaux, les réactions et les positionnements se font de plus en plus virulents et extrêmes, nourrissant une tension de plus en plus sensible au sein de notre société.

Dans une démarche éducative, l'outil vise à :

- Apprendre à se forger sa propre opinion avec objectivité, avec sa propre conscience et son libre arbitre.
- Comprendre le monde qui nous entoure pour devenir un citoyen éclairé et capable d'interagir avec son environnement.
- Apprendre à vivre ensemble sans craindre la différence.

L'outil se compose de plusieurs modules : posters débats, puzzles Cubes, le dessous des images et mieux connaître les médias. En Ile-de-France, l'exposition a circulé dans les Maisons des Jeunes et de la Culture depuis mai 2016 et jusqu'à janvier 2017.



www.cmjcfnonalahaine.com

Maux de femmes

Le collectif « Place des Jeunes de la MJC » est composé de jeunes adhérents des MJC de Nogent, Bonneuil-sur-Marne et Pontault-Combault qui se sont rapprochés au moment où tous préparaient la « Convention pour Agir » de la CMJCF. De leur rencontre est né ce collectif et le projet Maux de femmes, mêlant écriture, théâtre et danse.

« Maux de femmes » propose de revenir sur l'histoire d'une révolution restée silencieuse : celle des femmes. A travers la danse, le chant et des textes poignants, il consiste en une galerie de portraits de femmes et d'hommes aux destins hors du commun, en quête de libertés, d'égalité et d'émancipation.



Maux de femmes vous propose de revenir sur l'histoire d'une révolution restée silencieuse : celle des femmes. A travers différents portraits, connus et moins connus, traversé par différentes époques, découvrez l'histoire de ces femmes et de ces hommes qui y ont participé.

"Parce qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant."

Simone De Beauvoir

Écriture & Interprétation :

Didier Emma, EL Fene Johaina, Goncales Tavare Maria, Le Gac Julie, Benoit Lucile, Boniface Alix, Lima Darlene, Theron Victoria, Tocaven Nolwenn, Trezieres Ilan, Victor Keven, Baia Iosua, Di Akono Maé, Justin Rust, Roxane Badii

Chorégraphie : Hadjeb Lotfi

Mise en scène de Ouhion Tiphaine



36 Boulevard Gallieni
94130 Nogent-sur-Marne
01.48.73.37.67

Osons faire humanité ensemble

Le collectif « Osons faire humanité ensemble » s'est retrouvé à Gometz-le-Châtel, dans l'Essonne, du 11 au 17 juillet 2016 pour une semaine de vie commune, d'ateliers artistiques et de productions inédites.

Cette action est née de la volonté de faire écho aux défis votés lors de la « Convention pour agir » de la CMJCF, qui s'est tenue à Strasbourg en octobre 2015 et qui a rassemblé 2000 jeunes des Maisons des jeunes et de la culture.

Les équipes encadrantes et les jeunes des MJC de Juvisy-sur-Orge, Viry-Châtillon et Pontault-Combault ont commencé à préparer ce projet plusieurs mois en amont. La MJC de Gometz-le-Châtel, dernière-née du réseau des MJC en Ile-de-France, et l'équipe du Conseil municipal se sont naturellement proposées pour accueillir l'événement. La commune se situait au cœur du parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse dans l'Essonne, généralement peu animée pendant l'été. C'était donc le lieu idéal pour cette expérimentation.

L'enjeu de ce regroupement ? Permettre aux jeunes des MJC franciliennes, ainsi que des jeunes allemands pour la plupart issus des quartiers populaires, de continuer à travailler sur des questions de société, d'engagement et de citoyenneté chères aux valeurs des MJC, tout en expérimentant le vivre-ensemble au sein d'un campement autogéré.

En confrontant directement les jeunes aux questions de tolérance à autrui, de partage et de vie en communauté, tout cela autour d'ateliers d'expression artistique divers, nous avons valorisé l'investissement des jeunes dans les actions quotidiennes des MJC et leur permis de donner un sens à ces actions.

2^{èmes} forums régionaux de la jeunesse de la CMJCF

Sur le modèle de ceux de 2014 et dans la poursuite de la convention de 2015, se sont tenus les 26, 27 et 28 octobre **2016 les 2^{èmes} forums régionaux de la jeunesse de la CMJCF, « La participation des jeunes vue par les jeunes ».**

Ils ont réuni une centaine de jeunes sur trois lieux à Boisset Saint-Priest en Rhône-Alpes (avec les jeunes des régions Rhône-Alpes, Alsace, Centre et Ile de France) à Tarascon en Ariège en Midi-Pyrénées (avec les jeunes des régions Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et PACA) et à Saint-Pouange en Champagne-Ardenne (avec les jeunes des régions Champagne-Ardenne, Bretagne, Normandie et Picardie). Ils ont permis de faire émerger de nombreux projets, proposés par les jeunes eux-mêmes.





CULTURES ET PATRIMOINES

Journée régionale autour du Hip-Hop



Les danses urbaines constituent une pratique très répandue dans les Maisons des Jeunes et de la Culture. La culture Hip-Hop, dont la naissance remonte à près de 50 ans, s'est fortement développée et structurée ces vingt dernières années, gagnant en légitimité et en reconnaissance, bien qu'elle reste souvent victime de connotations négatives.

En décembre 2015, la MJC de Sainte-Geneviève-des-Bois (91) qui développe des projets forts autour de son **Urban school**, interpellait le réseau des MJC pour une réflexion commune autour des danses urbaines afin d'échanger sur leurs pratiques pour mieux en saisir des enjeux et se projeter en réseau.

Une dizaine de MJC se sont réunies et elles ont proposé, entre autres, l'organisation d'une journée régionale en 2016 consacrée à cette discipline artistique.

Cette journée a été pensée en deux temps distincts mais complémentaires :

- **Une matinée de réunion ouverte aux professionnels des MJC, aux bénévoles et aux intervenants animation danses urbaines** pour échanger sur les enjeux du secteur et les opportunités de coopération pour les MJC.

- **Une après-midi de rencontre conviviale et de pratique entre groupes, « crew » et autres « posse » de danseurs qui pratiquent dans les MJC :** Deux heures de master class Hip Hop Break Dance, New Style... (assurées par les animateurs du réseau des MJC), un goûter convivial et une Dance party réunissant les jeunes des différentes structures.

Intégrée au **festival ARTikulation Urbaine** de la MJC de Sainte-Geneviève-des-Bois, cette journée a eu lieu le samedi 6 février 2016 à la **MJC Maryse Bastié à Viry-Chatillon (91)**, lieu hautement symbolique, puisque la ville a décidé de ne plus subventionner l'association et de lui retirer les locaux dans lesquels elle est installée depuis plus de 30 ans. Y organiser une rencontre régionale était un **acte fort de solidarité** et de projection dans un avenir à construire ensemble.

Nouvelles technologies et lien social Cycle de conférences de Miguel Benasayag



La Fédération régionale des MJC en Ile-de-France et Miguel Benasayag ont proposé en 2016 un cycle de conférences à Montreuil. Sept séances au total pour mettre en miroir l'usage des nouvelles technologies, l'Éducation Populaire en général et les MJC en particulier.

L'objectif de ce cycle était de donner des pistes pour comprendre, de façon à la fois profonde et claire, les différentes situations dans lesquelles notre travail d'éducation populaire se déroule désormais.

Thèmes abordés de manière globale

- **Les trois révolutions anthropologiques : langage, écriture, digitalisation**

Il s'agit de comprendre comment, dans les trois grandes ruptures qui sont d'énormes progrès pour l'humanité, celle-ci a été profondément modifiée dans un mouvement qu'on pourrait présenter comme une augmentation de puissance et un éloignement de soi.

- **Le monde digital**

La construction de modèles mathématiques qui, lentement, petit à petit, prennent la place du réel en le déplaçant. Ou quand l'image devient plus réelle que l'objet représenté. Introduction à la nouvelle théorie de l'information.

- **La rupture en 1900 de la modernité vers la post ou hyper modernité**
À partir d'exemples liés aux arts, aux sciences, à la sociologie et à l'histoire.

- **Organisme et artefact**

Les deux voies d'articulation de la technique au vivant et à la culture. La conquête du vivant par l'artefact ou la colonisation de la technologie par le vivant et la culture.

- **Le lien social**

Le lien avec l'autre, mais aussi avec l'écosystème, l'histoire, etc. Agir dans la complexité.

- **Rôle du travail social à l'époque de la dissolution du tout lien.**

L'ANIMATION DU RÉSEAU

LES OUTILS À DISPOSITION

L'Antenne multimédia

En 2016, l'antenne multimédia a continué à se développer en dehors de l'Ile-de-France. Elle touche dorénavant **75 associations** différentes.

Parmi les nouvelles on retrouve : l'espace Paris Jeunes Olympiades (75), la MJC de Créteil Village (94), MJC de Noisiel (77), ARES (93), MJC Bourg en Bresse (01), MJC Bron (69), MJC Saint Just (69), la MJC Sainte-Geneviève-des-Bois (91).

Les services de l'Antenne Multimédia :

- **Le service gratuit « conseil, hotline, audit, formation interne »** pour les associations affiliées ;

- **Le service payant « gestion de parc informatique, logiciel des adhérents GESTMJC et formation personnalisée »** pour les associations affiliées ou non. Pour ce service, l'Antenne répond aux sollicitations extérieures ;

- La gestion de la Délégation du service public de la Cyberbase de Neuilly-Sur-Marne.

- L'antenne multimédia emploie 7 postes à temps-plein :

- 2 postes pour la gestion des services ;
- 4 postes permanents et un service civique à la Cyberbase.

En 2016, l'Antenne multimédia a été essentiellement sollicitée dans les domaines suivants :

- Le logiciel base des adhérents GESTMJC :
 - 71 associations utilisent GESTMJC dont 18 hors Ile-de-France
- Le contrat de maintenance informatique :
 - 35 associations nous font confiance pour la gestion de leur parc informatique soit 4 de plus
- La formation personnalisée de bénévoles et de professionnels :
 - 45 personnes formées

La Carte adhérent MJC-IdF

La Carte adhérent MJC-IdF est un **objet commun** proposée aux associations affiliées comme un service inclus dans l'adhésion. En la distribuant à leurs adhérents, les MJC favorisent **l'identification du réseau** FRMJC-IdF et leur appartenance, ainsi que celle des adhérents, à ce réseau. Localement, la carte Adhérent MJC-IdF justifie de l'adhésion à l'association, de l'inscription à une activité ou à un stage en particulier. Elle peut aussi attester d'une démarche bénévole au sein d'une structure. Le visuel de la carte rappelle qu'une adhésion permet de participer au projet de la structure grâce au slogan : **« voter à l'A.G. c'est participer au projet ! »**.

Toute l'année, la carte Adhérent MJC IdF apporte à son détenteur :

- **Un tarif préférentiel pour tous les spectacles des MJC en Ile-de-France** (hors tarif unique)



- **Des avantages locaux**, en fonction des partenariats que les associations peuvent mettre en place : par exemple, des réductions dans les autres centres artistiques et culturels du territoire, auprès de commerçants locaux, etc.

Afin de faciliter la compréhension de cet outil par les équipes locales et par les porteurs de la carte, une affichette explicative a été réalisée et diffusée pour affichage dans les structures.

En 2016, près de **42 000 cartes ont été utilisées par soixante associations**.

Etudes et diagnostics

En 2016, la Fédération régionale a réalisé plusieurs études pour les associations et/ou les collectivités territoriales :

- **Convention de partenariat entre la commune de Rungis, la Maison Pour Tous Les Parasols, et la FRMJC Ile-de-France** qui a pour objet la réalisation, par la FRMJC-IdF, d'une étude quant au rôle que joue la MPT « des Parasols » sur la ville, de son fonctionnement associatif et de son organisation afin de formuler des propositions qui permettraient d'articuler son projet associatif et le projet culturel de la Ville dans le contexte financier qui s'impose aux deux parties.

Le travail a été rendu le 8 juin 2016 et a débouché sur une convention de partenariat avec la ville de Rungis permettant l'intervention d'un cadre éducatif ayant pour objet l'organisation du fonctionnement de la MPT Les Parasols, l'assainissement de la situation financière de l'association et la mise en place d'un processus permettant de travailler les termes d'un nouveau conventionnement entre la collectivité territoriale et la MPT.

- **État des lieux sur la relation partenariale entre les MJC-CS de Champs-sur-Marne et la municipalité** dont le travail a été restitué aux acteurs le 7 juin 2016. A l'issue de la fin de la convention, la ville de Champs-sur-Marne n'a pas souhaité poursuivre son partenariat avec la FRMJC-IdF.

- **Elaboration d'un diagnostic sur le territoire de la commune du Thillay**, de la jeunesse thillaysienne, dans une démarche pour la ville de faire de la question de la jeunesse une question publique de politique locale, en prévision de la création d'un lieu d'accueil pour la jeunesse au Thillay.

Les locaux



Salle André Philip

L'animation des locaux se structure autour de deux champs :

L'occupation des espaces de réunion et de formation :

Les salles André PHILIP, Françoise TETARD et Christiane FAURE peuvent être mises à disposition des MJC affiliées pour tous types de réunion : instances, réunions de travail, formations, rencontres de partenaires, ou autre.



Pour connaître les disponibilités, contactez Patricia BONTEMPS au 01 49 72 51 90 ou pbontemps@mjcidf.org

Valorisation des productions des MJC :

Pour que ce lieu, occupé par la Fédération depuis juillet 2014, soit celui des MJC, en accueillant, dans les espaces de circulation, l'accrochage d'expositions qui donnent à voir les actions sur le terrain dans le champ de l'Éducation populaire.



Pour toute demande, contactez Enora MENARD au 01 49 72 51 90 ou emenard@mjcidf.org



Salle Françoise Tétard



Salle Christiane Faure

L'ANIMATION DU RÉSEAU

LES ANNIVERSAIRES, LES MJC DANS L'HISTOIRE DES TERRITOIRES

En 2016, plusieurs associations ont fêté l'anniversaire de leur création. L'anniversaire d'une MJC est toujours un moment particulier.



50 ans CRL10 © P.DANINO



Affiche Grand bal costumé
©MJC Montesson

CRL10

En 2016, l'association CRL10 a fêté ses cinquante ans. Oui, c'est en 1966, le 9 juin plus exactement, que l'association est née, baptisée à l'époque Club Recherche et Loisirs du 10^{ème} arrondissement de Paris. Le CRL10 a parcouru un long chemin pour aboutir à ce qu'il est devenu aujourd'hui. Il a évolué, c'est ouvert à la vie du 10^{ème} arrondissement, a permis des aventures humaines et artistiques nombreuses, des rencontres denses et riches.

L'association défend avec conviction et ferveur les valeurs de l'Éducation Populaire et cela encore plus clairement depuis son adhésion à la Fédération des MJC en Ile-de-France, il y a 20 ans déjà !

En 2016, durant près de 8 mois, de nombreuses festivités ont été organisées, mais aussi des sessions de réflexion et de travail, durant lesquelles bénévoles et professionnels de l'association ont pu réfléchir sur son avenir, en cette époque d'incertitude et d'inquiétude.

MJC de Montesson

Le vendredi 30 septembre 2016 a eu lieu la soirée d'inauguration de « La fabuleuse histoire de la MJC », grande exposition retraçant 50 ans de souvenirs, de partage et d'engagement auprès de la population montessonnaise. Parmi les invités étaient présents les fondateurs de la Maison ainsi que de très nombreuses personnes qui ont contribué au fonctionnement de l'association depuis 1966.

Une centaine de personnes a déambulé ce soir-là dans les couloirs de la MJC à la découverte de cette histoire, bercée par des polyphonies corses.

Deux semaines plus tard, le samedi 15 octobre 2016, pour renouer avec la tradition, la MJC a organisé un grand bal costumé dans la salle des fêtes sur le thème des années 60.

MJC Club Créteil

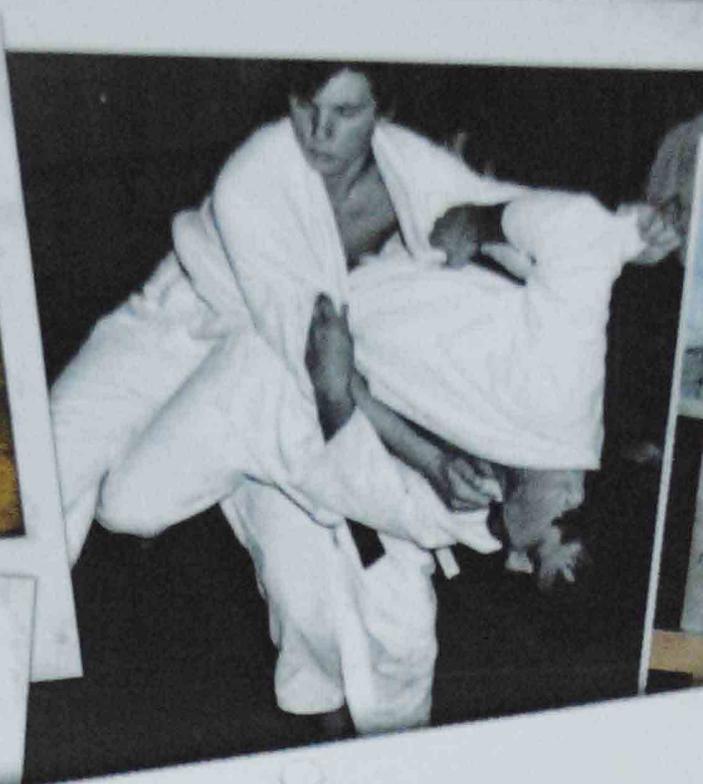
En janvier 2016, les bénévoles, adhérents et professionnels de la MJC Club de Créteil Centre social ont fêté les 40 ans de cette belle aventure. Amis, familles, musiciens, jeunes et moins jeunes se sont rassemblés autour de trois temps forts sur les 40 ans d'activités de la MJC : un débat-projection vidéo « la MJC Club, un projet, une architecture », une soirée interactive théâtre/art visuel et un concert « 40 ans de musiques actuelles » dans une ambiance conviviale et festive.

Association Madeleine Rebérioux

2016 a été l'occasion de fêter le cinquantième anniversaire de l'association Madeleine Rebérioux. 50 ans d'engagement ! 50 ans de partage! 50 ans de construction collective d'actions portées par notre association !... au service du vivre ensemble dans le Mont-Mesly et, au-delà...

MJC La Mérentaise

La MJC La Mérentaise, à l'occasion de son 50^{ème} anniversaire, a édité un ouvrage « 50 ans d'action » qui retrace l'histoire de la MJC.



1966
2016

50 ans d'actions



ion



IMPOSSIBLE
N'EST
PAS
MJC!
JEUNESSE, CULTURE, EDUCATION
VIVRE ENSEMBLE, ENFANCE



A
INVANCE
INATION
SACRIFI
MAJORITE



NOS



MISSIONS



LA FORMATION

Si nous avons mis la formation au centre de notre développement, c'est que nous croyons qu'elle est le moteur de la transformation de la vie associative

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation continue

La société évolue et nos métiers, qui sont fortement corrélés au monde, évoluent également. La formation a pour objet de permettre aux professionnels, mais également aux autres acteurs des MJC, de questionner et/ou comprendre ces mutations, de s'outiller pour appréhender au mieux les nouveaux contextes, de créer de la ressource collective et de permettre la mise au travail, dans le cadre de la formation ou immédiatement à l'issue de cette formation, à chaque fois que c'est possible.

59 personnes formées en 2016,

(sans compter les 36 cadres en formation CEPOP sur 2 sessions ni les volontaires en service civique) dont :

43 salariés fédéraux

12 salariés associatifs

4 élus associatifs

Les formations collectives

GROUPES D'ANALYSE DE PRATIQUES

**5 journées, 7 personnes (groupe 2015/2016) ;
2 journées, 7 personnes (groupe 2016/2017)**

Animé dans l'objectif d'offrir un espace d'écoute, d'analyse de situations et de résolution de problèmes aux directeurs de MJC, ce groupe permet aux cadres de sortir de l'isolement et d'avoir du recul sur les problématiques rencontrées quotidiennement autour de l'encadrement des équipes, de la formation et l'animation des conseils d'administration, des relations avec les institutions...

L'analyse de pratiques se place dans le cadre d'une organisation apprenante et s'inscrit dans une approche qui met l'accent sur l'intelligence collective.

A la demande des salariés, il a été proposé de créer en 2016/2017 un groupe avec des personnes ayant déjà suivi cette formation sur l'une des deux premières sessions et des nouveaux. Cela permet d'approfondir la démarche, tout en donnant une dynamique plus forte à l'ensemble des participants.

FORMATION DE FORMATEURS (4 JOURS, 9 PERSONNES)

Après avoir animé deux sessions de formation de formateurs en 2014 et 2015, qui ont permis l'émergence d'un corps de formateurs au sein de la fédération, Jean Le Bohec a souhaité « passer la main ».

Nous avons donc monté cette nouvelle session en partenariat avec les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (CEMEA) mouvement national d'éducation nouvelle. **La formation de formateurs répond à l'idée que nous avons dans le réseau des compétences multiples, et que nous sommes potentiellement tous formateurs !** Être acteur de l'éducation populaire signifie également une approche éducative globale. La session 2016/2017 accueille un groupe hétérogène (directeurs fédéraux, directeur associatif, administratrice locale) et permet aux participants de travailler la posture de formateur avec des travaux intersessions afin de les mettre en situation tout au long de la formation, tout en réinterrogeant leurs pratiques professionnelles de façon globale.

LA MJC HORS LES MURS (2,5 JOURS, 5 PERSONNES)

A travers la découverte des bases de la pédagogie sociale, cette formation a permis à 5 animateurs du réseau d'envisager d'autres pratiques éducatives afin d'aller à la rencontre des publics éloignés des institutions.

MODULES DE LA FORMATION CADRE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE (2,5 JOURS, 5 PERSONNES)

Dès l'ouverture de la formation CEPOP, il a été envisagé d'ouvrir certains modules aux salariés et bénévoles du réseau. En 2016, les modules « **Démocratie des instances** » (2 jours) et « **Gestion des établissements recevant du public** » (1/2 journée) ont été suivis par 2 bénévoles et 3 salariés en plus de la promotion de cadres en formation.

AUTRES FORMATIONS (5 JOURS, 7 PERSONNES)

Le plan de formation permet également de s'outiller sur des évolutions techniques ou de nouveaux outils nécessaires aux métiers. 7 personnels fédéraux ont ainsi suivi des formations dans ce cadre.

FORMATIONS CATALOGUE UNIFORMATION (4 PERSONNES, 10 JOURNÉES)

Uniformation propose un catalogue de formations liées aux métiers de l'économie sociale et solidaire, ouvertes aux associations adhérentes. Il s'agit notamment de formations techniques dans la branche de l'animation ou de formations. Quatre salariés fédéraux ont suivi quatre formations proposées par Uniformation (10 journées).

LA FORMATION

FORMATION DIMENSION ÉDUCATIVE ET PÉDAGOGIQUE DE L'ANIMATION DANS LES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE (6 JOURS, 9 PERSONNES)

Suite à la demande de la FDMJC 95 et de plusieurs associations du Val d'Oise, une formation à destination des animateurs (techniciens, permanents, bénévoles) a été mise en place, la FRMJC-IdF étant l'organisme de formation avec une équipe regroupant 4 formateurs (3 cadres fédéraux et un animateur associatif). Les stagiaires venant de 5 MJC et associations du 95 et du 92, la formation a pu bénéficier d'un soutien d'Uniformation avec le dispositif Action collective territoriale.

La formation a permis de donner une approche plus globale de l'animation, en travaillant un socle commun avec les participants sur l'éducation populaire et la dimension pédagogique de leur métier, l'inscription des ateliers et des animations dans un projet associatif global, tout en outillant les animateurs sur le fonctionnement associatif et la dimension institutionnelle.

Suite à un bilan très positif, et les participants ayant été unanimes sur l'utilité de la formation pour mieux comprendre leur métier, ainsi que pour créer du lien entre les différents acteurs d'une association, cette formation sera reconduite régulièrement dans le réseau.

La formation individuelle

Le Compte Personnel de Formation (CPF) a été mobilisé par 3 personnes sur leur temps de travail pour suivre des formations qualifiantes permettant de renforcer leurs compétences ou d'envisager une reconversion professionnelle.

2 salariés en emploi d'avenir ont bénéficié de formations longues et qualifiantes

2 salariés ont suivi des formations pour accompagner leur passage à la retraite

2 salariés ont mobilisé un congé de formation pour une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et pour un bilan de compétences



Temps d'échanges©FRMJC-IdF

LA FORMATION

La formation cadre de l'Éducation Populaire (CEPOP)



Séjour d'études au Brésil
©Michel Perret

La première session de la formation Cadre de l'éducation populaire (CEPOP) s'est achevée en juillet 2016. Nous sommes très heureux des résultats de cette première promotion : d'une part les stages professionnels ont permis d'importants développements sur les structures d'accueil et des créations de postes. D'autre part les résultats en termes de validation de la formation sont très positifs. Pour finir, l'accès à l'emploi est remarquable, puisque la quasi-totalité des directeurs stagiaires est en poste à la sortie de la formation.

LES TEMPS FORTS À SOULIGNER EN 2016

AVRIL

• **Le séjour d'étude au Brésil** : pendant 6 jours, les cadres en formation ont découvert et échangé avec plusieurs partenaires éducatifs, sociaux et culturels à Rio de Janeiro. Ils ont ainsi assisté à un colloque sur les questions d'altérité à l'Université pontificale catholique de Rio de Janeiro ; rencontré le ministère public chargé d'assurer l'intérêt collectif sur les lois et la programmation budgétaire, et des procureurs de Rio chargés du contrôle des politiques éducatives. Le séjour a permis de nombreuses rencontres au sein de trois favelas, notamment avec des acteurs sociaux et culturels et associations communautaires.



« Ce séjour d'études a été l'occasion de découvrir d'autres fonctionnements, de réinterroger les nôtres, et de s'enrichir des échanges avec l'ensemble des acteurs rencontrés sur place, mais également de continuer à travailler nos objets de recherche en construisant une analyse à partir des découvertes et des rencontres vécues. »

Le séjour d'étude a également amené les professionnels à construire des perspectives d'échanges et de coopération avec les interlocuteurs sociaux et culturels rencontrés.

JUIN

• **Les soutenances des mémoires** : ces soutenances ont été l'occasion de présenter les travaux de recherche effectués pendant l'année par les cadres en formation. L'Université Paris-Est Créteil (UPEC) a souligné la grande qualité des mémoires produits, où la recherche et la dimension professionnelle s'alimentent mutuellement.

Les mémoires ont abordé les sujets suivants :

- 1 Jeunesse et participation
- 2 Militantisme et jeunesse
- 3 Jeunesse et intergénérationnel
- 4 Coéducation
- 5 Ségrégation et ethnicité en quartier politique de la ville
- 6 Genre et responsabilité en milieu associatif
- 7 Communautés et travail social
- 8 Territoire et sécurité
- 9 Territoire et savoirs émancipatoires
- 10 Apprentissages formels et informels
- 11 Le communisme municipal à l'épreuve de l'ethnicité
- 12 Droits culturels

Les textes sont disponibles sur demande à la FRMJC.

JUILLET

• **le 1^{er} juillet** : jury de certification professionnelle, composé de représentants de la FRMJC-IdF et de l'UPEC, de tuteurs, de formateurs, de représentants des stagiaires.

• **Le 5 juillet** : jury de Master, composé de représentants de l'UPEC et de la FRMJC-IdF.

LA FORMATION

Action professionnelle sur les lieux de stage

Les projets développés par les stagiaires CEPOP de la première promotion ont permis, en même temps ou à partir des diagnostics de territoire :

d'obtenir des financements CAF sur des Espaces de vie sociale

de monter ou renouveler des agréments centre social

de retravailler des projets associatifs

de penser et programmer l'ouverture d'un nouvel équipement

d'imaginer une nouvelle gouvernance ou de mettre en place de nouveaux fonctionnements associatifs

de conduire des projets d'envergure et de mieux légitimer l'action de l'association auprès des partenaires et des collectivités territoriales...

De plus, les stages professionnels dans des structures ayant une direction ont permis vis-à-vis du directeur et du conseil d'administration un véritable soutien dans l'action au quotidien et ont facilité la réflexion sur des développements à terme de la MJC.

Situation des stagiaires à la sortie de la formation

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Sur 17 stagiaires, 15 ont obtenu la certification professionnelle.

DIPLÔME

Sur 17 stagiaires, 14 ont obtenu le Master Cadre en éducation (2 mentions très bien, 7 mentions bien, 5 mentions assez bien) et 1 passera sur une session ultérieure. Il est à noter que les 2 personnes qui n'avaient pas le bac à l'entrée en formation ont obtenu le Master, l'un avec une mention assez bien et l'autre avec une mention bien.

EMPLOI

Les 6 salariés fédéraux (5 directeurs, 1 directrice adjointe) sont en poste, 4 postes ont été créés suite à la formation.

Parmi les 7 stagiaires embauchés en CUI CAE, 2 ont été recrutés à la FRMJC (1 directeur, 1 directrice adjointe), 2 ont créé des postes sur leur lieu de stage (1 coordinatrice, 1 chargée de mission dans une municipalité), 1 a été embauché comme directeur d'un centre social, 1 comme responsable pédagogique d'un centre de formation, 1 est en recherche d'emploi.

Sur les 4 salariés associatifs, 1 salariée a créé un poste de direction sur son lieu de stage, 2 salariés sont restés en poste ; le directeur de centre social a pris de nouvelles responsabilités dans les réseaux MJC et Centres sociaux, son centre social est maintenant affilié à la FRMJC-IdF.

Un poste a été créé à la MJC Hauts-de-Belleville (Paris 20) suite à la formation, attribué dans le cadre du mouvement.

Soit un total de 7 postes créés directement par la formation, l'accès à l'emploi pour 6 personnes sans emploi avant la formation et des partenariats renforcés entre les MJC et les centres sociaux en Ile-de-France.

Formation cadre de l'Éducation Populaire promotion 2016/2018

La nouvelle session de la formation CEPOP, portée par la Confédération des MJC de France, l'UPEC et la FRMJC-IdF, a débuté en septembre 2016 avec 19 cadres en formation, 7 déjà salariés d'une MJC dont une MJC de la FRMJC Centre, et 12 sans emploi au démarrage de la formation. Un stagiaire ayant trouvé un emploi stable, il a quitté la formation en décembre.

Cette nouvelle promotion est donc très riche en parcours et expériences professionnelles divers : l'animation bien sûr, mais aussi l'économie sociale et familiale, le cinéma, le développement territorial, le journalisme, la prévention, l'économie sociale et solidaire... et un certain nombre de cadres en formation portent une dimension internationale très forte.

Les stages se déroulent en très grande majorité dans des MJC, mais également dans d'autres associations d'éducation populaire et dans une communauté de communes, ce qui permet d'élargir le champ de vision des cadres en formation... Ainsi que des formateurs !

Nous tenons ici à remercier pour leur soutien Uniformation et la MJC des Hauts-de-Belleville, partenaires de cette belle aventure. Nous remercions également les nombreux professionnels qui s'impliquent dans cette formation en tant que tuteurs et/ou en tant que formateurs. Sans eux, la formation ne pourrait pas exister.



Contactez le pôle formation :
ckhairallah@mjcidf.org



LA FORMATION

LA FORMATION DES BÉNÉVOLES

L'appel aux 1520

Arrivée à sa troisième édition, l'Appel aux 1520 a mobilisé les administrateurs et bénévoles du réseau par le biais d'une journée conviviale et participative qui s'est déroulée samedi 19 novembre dans quatre lieux de la région.

L'Appel aux 1520 est le rendez-vous annuel que la FRMJC-IdF consacre à la formation de ses bénévoles. Mais avant d'être un espace d'apprentissage, **l'Appel aux 1520 est avant tout une occasion pour les administrateurs des associations affiliées de se connaître et se reconnaître entre pairs, d'identifier les envies et les besoins communs, de créer du lien au sein de notre réseau.**

Sur une même journée, plusieurs espaces de rassemblement sont proposés aux bénévoles et administrateurs des MJC affiliées. Conçue initialement selon une logique spécifiquement départementale grâce au portage conjoint avec les fédérations et unions départementales, cette année la journée a été pensée pour faciliter la rencontre à un niveau territorial plus large. Chaque événement est ainsi resté ouvert et accessible pour tous, quel que soit le département d'attache. Cette nouvelle perspective est motivée par l'envie d'être en phase avec les reconfigurations territoriales qui vont intéresser les départements franciliens.

La formation proposée lors de l'Appel aux 1520 se base sur une démarche informelle et participative, qui ouvre des espaces de discussion autour de thématiques et problématiques choisies par les différents territoires investis.

À Paris, le rendez-vous (reporté au 9 décembre) a réuni les acteurs travaillant autour de la jeunesse dans la capitale, en permettant d'entamer une réflexion commune concernant les différentes conceptions et pratiques mises en place avec et pour les jeunes qui fréquentent nos structures.

À Champs-sur-Marne, la journée a permis de s'interroger autour des enjeux liés à la question de la laïcité dans nos maisons et de l'engagement des bénévoles.

À Savigny-sur-Orge, dans le cadre du Festival de Pédagogie sociale, ce sont les spécificités pédagogiques des MJC qui ont été au cœur des débats. Ensuite, un temps a été consacré aux questions suivantes : de quelle manière les MJC se nourrissent de l'engagement porté par les bénévoles ? Comment les administrateurs peuvent nourrir leur vécu grâce aux valeurs portées par les MJC ?

Au sein de la Maison du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse, administrateurs et bénévoles des MJC implantées autour ou sur le parc se sont rencontrés pour mieux appréhender cet espace en commun qu'est le parc naturel, en comprendre les enjeux et envisager de possibles coopérations.

Les participants ont tous félicité l'initiative et ont manifesté l'intérêt de ce genre de moments de partage, pour la richesse émergée par les échanges et dans le même temps, par la possibilité de nourrir leur connaissance du réseau. Ils souhaitent tous renouveler l'opération et démultiplier l'audience et les lieux de rencontre !

LA FORMATION DES VOLONTAIRES

La formation est une composante indispensable à l'intégration des jeunes volontaires dans le réseau des MJC, afin de leur permettre, par **la compréhension et le questionnement** des fondements démocratiques de notre société, de comprendre **les mécanismes de gouvernances** à l'œuvre dans nos associations.

La formation est aussi **une demande de l'État**, sur l'axe de citoyenneté, mais aussi sur la capacité à assurer des « premiers secours » (PSC1).

Les formations PSC1 ont été organisées en 2016 avec la **Protection civile de Paris** via l'Agence nationale du Service civique volontaire. **7 volontaires ont été formés** à porter les premiers secours à une personne suite à un accident, en attente de l'arrivée des secours professionnels.

Trois séquences de formation civiques et citoyennes ont eu lieu à la Fédération régionale en 2016 : les 11 et 12 janvier (14 jeunes), le 1^{er} mars (13 jeunes) et les 13 et 27 juin (7 jeunes). **Gilles REMIGNARD**, ancien directeur de MJC à la retraite, contribue bénévolement dans l'animation et les apports à ces moments.

Étude du Discours de la servitude volontaire d'Estienne de La Boétie (1549)

L'éducation populaire et les attentats de 2015

Histoire de la vie associative, de l'Éducation populaire et des MJC

Des zooms sur le statut de Service civique volontaire

Analyse des médias et de l'information

La formation c'est aussi pour beaucoup des moments où les volontaires, éparpillés sur le territoire, se rencontrent, se retrouvent et **envisagent des questionnements** propres à leur condition.

Il y a une vraie nécessité d'information, aux tuteurs et aux présidents d'associations, concernant l'importance d'ouvrir ces lieux du débat et de la prise de décision pour une meilleure formation, où le tutorat occupe une place centrale, et qui répondent de surcroît aux attendus citoyens du projet des services civiques.



LA COOPÉRATION

Rassembler tous les acteurs des MJC
pour faire avancer la réflexion individuelle et collective

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration est l'instance politique de la FRMJC-IdF.

Il prend toutes décisions relatives à ses rôles et missions telles que définies à l'article I-2-4, des statuts de la FRMJC-IdF et qui ne relèvent pas du pouvoir d'une autre instance statutaire. Il délibère sur les questions mises préalablement à l'ordre du jour par le Bureau. Il a la compétence juridique d'employeur et de tous les actes qui en découlent.

Le Conseil d'administration est composé de dix huit membres élus par l'assemblée générale, de trois membres de droit (le président de la CMJCF ou son représentant, le secrétaire du comité d'entreprise ou son représentant, le président de la région IdF ou son représentant), de quatre représentants des UD/FD, de deux membres associés (l'UPEC et le REP) et du directeur régional (voix consultative). Deux représentants des stagiaires de la formation CEPOP sont également invités.

Depuis le séminaire commun du Conseil d'administration et du comité d'entreprise du 24 septembre 2016, il a été décidé d'expérimenter une gouvernance plus en coopération en élargissant les conseils d'administration en matinée aux membres de la délégation unique du personnel pour un temps de réflexion/proposition/débat. Le Conseil d'administration se réunissant lui formellement l'après-midi et conservant tous ses pouvoirs statutaires, l'adoption et les votes se font donc à ce moment et font l'objet d'un ordre du jour spécifique.

LE 30 JANVIER 2016

- Création d'un conseil des centres d'animation fédéraux :
 - Ce conseil, qui se réunit trois fois par an, a pour objet de faire le lien entre les établissements secondaires et le conseil d'administration de la FRMJC-IdF, d'assurer le suivi de la mise en œuvre des contrats, de préparer les rencontres avec la collectivité et de définir les stratégies communes aux centres gérés en direct.
 - Il est présidé par le Président de la FRMJC-IdF (ou par son représentant) et il est composé des directeurs des centres d'animation gérés directement par la Fédération, de 3 administrateurs fédéraux, du directeur régional et du directeur des ressources humaines.
 - En 2016, il était composé de : Jorge ARANIZ MARILLAN, Erick AUBOURG, Claude BOURQUARD, Patrick CHENU, Stéphane EMIN, Leslie GRACCO, Daniel MENDY, Olivier MOREAU, Alain MORELL, Danielle PETERS, Carole SPRANG.
- Subdélégations aux directeurs des établissements secondaires
- Débat sur la traduction régionale des orientations issues de la convention nationale des MJC
- Temps de formation et d'échange sur la nouvelle organisation administrative francilienne

LE 26 MARS 2016

- Arbitrages et vote du budget prévisionnel 2016,
- Mouvement des personnels,
- Création d'un groupe de travail devant la recrudescence des situations de souffrance au travail composé de Monique FAUVEL-LIÈRE, Alain MORELL et Carole SPRANG,
- Bilan et perspectives de la formation,
- Avancement du congrès,
- Outil d'animation national « Non à la haine »,
- Mise en place du groupe de recherche « Laïcité et vivre ensemble ».

LE 12 MAI 2016

- Préparation de l'Assemblée Générale,
- Validation des textes d'orientation et du manifeste en préparation de l'AG,
- Organisation d'un plan de départs volontaires.

LE 30 JUIN 2016

- Accueil des administrateurs,
- Élection du bureau et délégations,
- Adhésion de l'APJC.

LE 15 SEPTEMBRE 2016

- Économie de la FRMJC-IdF, nouveaux conventionnements, trésorerie,
- Nominations suite au mouvement des personnels,
- Formation cadre de l'éducation populaire 2016-2018,
- Préparation du séminaire de rentrée.

LE 24 SEPTEMBRE 2016

Séminaire de rentrée commun au conseil d'administration et au comité d'entreprise

L'objectif était de donner à chaque participant des bases communes de connaissance de la Fédération régionale et de sa situation, puis de préparer la transformation des orientations issues du congrès lors de l'assemblée générale.

Trois axes ont été travaillés :

- La gouvernance pour inventer des lieux et des formes nouvelles de gouvernance
- La jeunesse : de quelle politique Jeunesse voulons-nous ? Comment nous emparons-nous des dispositifs jeunesse ? Comment travaillons-nous le renouvellement de nos instances ?
- L'organisation : comment nous organiser pour inventer et renforcer le portage des représentations de la fédération dans les maisons, les collectivités, les agglomérations. Comment organiser les échanges entre pairs ?

LE 15 OCTOBRE 2016

- Débat sur les orientations budgétaires et délibération sur le scénario à travailler pour le budget 2017,
- Cooptation d'une nouvelle administratrice, Béatrice SAGASPE de la MJC de Nogent-sur-Marne,
- Avancement de la mise en place de la nouvelle organisation fédérale suite au séminaire du 24/09/16,
- Délibération sur l'accueil des migrants : « Les MJC prennent part à l'effort de solidarité »,
- Formation : mise en place de la nouvelle formation CEPOP 2016/2018 du plan de formation professionnelle de la convention avec la DRJSCS pour le déploiement régional de la formation « Laïcité et valeurs de la République ».

LE 3 DÉCEMBRE 2016

- Délibération sur les lieux de co-élaboration de la politique et de l'action fédérale : création des groupes de travail JRE et printemps MJC, séparation de la commission Jeunesse en trois : commission jeunesse, groupe expertise jeunesse, réunions des acteurs jeunesse des MJC,
- Situation financière (prévision résultat à fin 2016, comptes des établissements secondaires au 31/08/2016),
- Politique régionale en matière de jeunesse et d'éducation populaire et conventionnement FRDVA.

LA COOPÉRATION

LES COMMISSIONS

Commission Finances et économie élargie

COMMISSION FINANCES ET ÉCONOMIE ÉLARGIE AUX BÉNÉVOLES ET PROFESSIONNELS DE NOTRE RÉSEAU

12 OCTOBRE 2016

- Chiffres budgétaires 2015 et clefs d'analyse
- Situation budgétaire au 30 juin 2016
- Clefs d'analyse budgétaire 2017 et enjeux

MARDI 15 NOVEMBRE 2016

- Analyse économique du budget de la FRMJC-IdF. Débat sur les choix et les clefs d'analyse. Comment les axes ont-ils été définis ? Qu'est-ce qu'ils recouvrent ?
- Point sur la trésorerie
- Mesures de prudence à prendre sur la construction budgétaire (postes à risques)
- Premier inventaire des nouvelles sources de financement
- Calendrier de travail de la commission

JEUDI 8 DÉCEMBRE 2016

- Présentation analytique 2015, 2016 et perspectives 2017 en fonction des clefs élaborées en commission
- Prévission de résultat au 31/12/2016, analyse des écarts, résultats des établissements secondaires
- Budget de la formation
- Premier travail sur l'économie des postes : point de situation et pistes de travail

Commission Jeunesse

13 FÉVRIER 2016

COMMISSION ÉLARGIE

- Analyse des propositions exprimées lors de la Convention : comment les traduire et se les approprier au niveau local et régional ?

22 SEPTEMBRE 2016

- Retour sur les projets de l'été
- Partage des perspectives pour 2016-2017
- Suites de la Convention, des forums régionaux et des réflexions autour de la place des jeunes dans nos associations...

10 NOVEMBRE 2016

- Les projets actuels ou en préparation pour cette saison 2016-2017
- Un retour rapide sur la deuxième édition des forums régionaux de la jeunesse, organisé par la CMJCF les 26, 27, 28 octobre 2016
- Poursuite des idées avancées

Commission Stratégie territoriale

13 JANVIER 2016

- Présentation, discussion et validation des documents décidés le 9 décembre (cartographie des nouveaux EPCI, cartographie des compétences, mutualisation et stratégie : késako ?)
- Etudes de cas de mutualisation-stratégie (Val Maubuée ; Montchassart ; CAPS-Europe Essonne)
- Élections régionales : implantation des MJC et scores du Front national.

30 MARS 2016

- Etude de cas : échange avec le Val Maubuée
- « MJC - centre » et « MJC - réseau » : essai de typologie et de définition
- Réalisation d'un questionnaire sur l'attractivité territoriale des MJC
- Préparation des rencontres avec les élus : quel niveau territorial retenir ?
- Compléments au texte sur la Mutualisation

EXPÉRIMENTER UNE ORGANISATION PLUS EN COOPÉRATION

L'assemblée générale du 30 mai 2015 avait approuvé à 85,5 % **une orientation visant à expérimenter une organisation territoriale en coopération, plus horizontale et plus proche du local.**

Cette orientation prenait acte que les difficultés économiques de la FRMJC-IdF ne permettaient plus de financer les délégués territoriaux qui avaient pourtant su faire la preuve de leur très forte utilité. Il s'agissait donc tout en conservant cet équilibre fondateur des MJC d'une double représentation entre élus associatifs et professionnels, de faire évoluer l'organisation opérationnelle de la Fédération pour faire d'une contrainte une opportunité. L'orientation adoptée prévoyait de s'appuyer sur la volonté des cadres éducatifs fédéraux de terrain, les directrices et directeurs de MJC, pour mettre en place un soutien entre pairs, assurer le développement ainsi que la représentation et l'appui aux associations locales

Le séminaire de rentrée regroupant le conseil d'administration et le comité d'entreprise du 24 septembre 2016 a donc travaillé ces questions. Comment s'organiser pour inventer et renforcer le portage des représentations de la fédération dans les maisons, les collectivités, les agglomérations ? Comment organiser les échanges entre pairs ?

Cette première réflexion a mis en lumière les besoins en matière d'aide et de soutien entre pairs, de représentation dans les CA des associations et auprès des collectivités, de portage du développement fédéral que ce soit par un travail prospectif ou en réponse aux études et marchés et de représentation dans nos grands domaines thématiques.

- Les besoins concernent le suivi des 79 associations locales et des 43 conventions signées avec les collectivités.

- Pour cela la FRMJC-IdF peut s'appuyer sur les ressources que constituent ses 70 cadres fédéraux, des directeurs « réservistes », 15 administrateurs régionaux, les 13 personnes de l'équipe du siège, les 30 directeurs associatifs, les 19 stagiaires de la formation cadre de l'éducation populaire et les nombreux bénévoles des associations MJC et partenaires.

Le séminaire a préconisé :

- La constitution des binômes entre professionnels pour l'aide et le soutien,
- La présence d'un administrateur fédéral et d'un directeur pour la représentation dans les CA locaux,
- La constitution d'une équipe régionale dédiée pour la représentation de la fédération auprès des collectivités territoriales et communautés d'agglomération composée d'administrateurs fédéraux, de professionnels et des « réservistes »,
- La mise en place de référents pour les actions de développements et le travail sur les domaines de compétences régionaux.

En terme de moyens cela nécessiterait de créer un outil de communication à destination des communes et agglomérations, l'organisation de réunions entre professionnels pour une meilleure coopération sur les territoires, la réalisation d'une cartographie des agglomérations / maisons / administrateurs fédéraux / professionnels et la mise en place d'une formation spécifique à l'équipe dédiée pour la représentation de la fédération auprès des collectivités.

A l'issue de ce séminaire, ces pistes ont été travaillées et approfondies lors des réunions des cadres, ce qui a permis :

1 **La mise en place des binômes entre cadres** à partir de novembre 2016 : chaque professionnel-le direct-eur-ric-e s'est vu attribué-e un binôme par la direction des ressources humaines. L'objectif est, par des rencontres régulières, de lutter contre l'isolement qui est constitutif du métier en apportant le regard distancié d'un pair sur des réalités locales ou des difficultés vécues. Les binômes ont été constitués en essayant de favoriser les complémentarités professionnelles et faciliter géographiquement ces rendez-vous.

2 **Une représentation mixte de la FRMJC-IdF au sein des conseils d'administration des associations locales qui est assurée à la fin 2016 par dix membres bénévoles du conseil d'administration et seize professionnels, ce qui permet la désignation d'un représentant auprès de toutes les associations locales.** Chaque association a ainsi reçu la désignation explicite du représentant de la Présidente pour la saison 2016-2017, ce qui permet de couvrir 100 % des associations.

3 **La désignation de référents ou de représentants professionnels** dans les domaines d'intervention de la FRMJC-IdF : Laïcité et valeurs de la République, arts de la Rue, Culture.

4 **L'appel en fonction des besoins à d'anciens professionnels fédéraux** pour apporter leur expérience sur des situations spécifiques.

Cette nouvelle organisation, qui continue de se déployer sur l'année 2017, a également nécessité de travailler sur la mise à disposition des ressources nécessaires à l'exercice de ces différents mandats notamment en matière d'accès numérique aux documents institutionnels des associations (statuts, rapports d'AG, compte-rendus) et sur la création d'un outil de suivi en ligne des associations.

LA COOPÉRATION

Rassembler tous les acteurs des MJC
pour construire ensemble

LES RÉUNIONS DES CADRES

Ces réunions ont pour objet de préparer concrètement l'organisation de collaborations entre professionnels, afin que progressivement, de manière individuelle et collective, chacun soit en mesure de contribuer aux moyens de notre Fédération pour répondre aux appels formulés par les professionnels et par l'employeur, convaincus que la reconnaissance institutionnelle de l'engagement des salariés sera facilitée par leur engagement à l'échelle régionale.

8 JANVIER 2016

- Accueil, mot de bienvenue, présentation de la journée et des travaux attendus
- Formulation des propositions de travail en ateliers par les salariés et par l'employeur
- Travaux en atelier
- Compte-rendu des ateliers
- Temps d'information sur la situation de la FRMJC-IdF et des MJC, sur les rendez-vous fédéraux et chantiers du premier semestre (cycle de conférences, JPE, formations, printemps des MJC, congrès, AG)

25 MARS 2016

Point sur l'avancement des chantiers collectifs ouverts en réunion du 8 janvier :

- Préparer le printemps des MJC ;
- Comment faire vivre une MJC sans grands moyens en personnel et en finances Gometz le Châtel,
- Viry Châtillon, les alternatives à construire suite à l'annonce de la fermeture d'une MJC sur les trois,
- Courcouronnes : un cadre éducatif sur un territoire : comment ?
- Groupe de recherche sur la laïcité,
- Comment pérenniser les postes de stagiaires,
- La MJC Bien commun sur un territoire, Les Hauts de Belleville,
- Comment maîtriser la présence des jeunes, Oudiné,
- Etude de préfiguration d'une MJC sur Le Thillay,
- MJC sans locaux, Chilly-Mazarin.

Lancement de travaux en ateliers :

- Formation des administrateurs,
- Formations des animateurs,

Restitution des travaux

Temps d'information fédérale

29 SEPTEMBRE 2016

- Informations régionales et les actualités du réseau
- Lancement opérationnel des chantiers travaillés lors du séminaire commun du 29/09 entre le conseil d'administration et le comité d'entreprise
- Temps laissé à l'initiative du comité d'entreprise et des organisations représentatives des salariés pour une réunion des personnels

14 OCTOBRE 2016

Travail en commun sur l'appropriation des enjeux et du discours fédéral en vue de la représentation de la fédération auprès des associations locales et des collectivités territoriales.

Elaboration de documents supports

Travail en deux ateliers :

- 1) Atelier « relations avec les collectivités territoriales » - animé par Patrick CHENU - Priorisation des contacts, - Identification des enjeux, - Partage des outils, - Nature de la délégation.
- 2) Atelier « représentation dans les instances des associations affiliées » - animé par Carole SPRANG : Définition du rôle institutionnel (administrateur/professionnel) dans la représentation de la fédération au sein des conseils d'administration des associations affiliées, - Partage des outils, - Nature de la délégation.

Synthèse des ateliers.

LES RÉSEAUX PARTENAIRES

Université Internationale Terre Citoyenne



L'Université Internationale Terre Citoyenne favorise et accompagne des transformations profondes dans les sociétés et la transition vers des sociétés plus durables. A

cette fin, elle valorise des connaissances et des savoirs variés dont ceux portés par des « maestros de connaissances et de savoirs vivants ». Elle met en place des espaces de dialogues, de croisement de savoirs portés par des acteurs différents. Elle favorise et met en œuvre des recherches participatives. Elle mobilise des chercheurs associés UITC issus de milieux sociaux variés recherchant et innovant sur les thèmes stratégiques de travail de l'UITC.

Considérant l'importance de démarches de formation/ action qui permettent de se former à de nouvelles compétences pour affronter les défis de l'époque actuelle, la nécessité d'actions en même temps locales et internationales et l'importance de s'appuyer sur un réseau de laboratoires sociaux de changement comme lieux d'inspiration, de création d'imaginaires communs, de formation, de création de savoirs nouveaux, mais aussi comme lieux d'innovation à préserver, à relier, à démultiplier, la FRMJC-IdF et l'Université Internationale Terre Citoyenne ont signé une convention de coopération le 21 janvier 2017 qui fait de la FRMJC-IdF une organisation associée UITC.



www.uitc-edu.org

Collectif des Associations Citoyennes



Convaincu de la nécessité de ne pas réduire les associations à leur seule dimension économique et de la nécessité de défendre la contribution des associations à l'intérêt général et à la construction d'une société solidaire, durable et participative, reconnaissant l'expertise du

CAC en matière d'analyse des politiques publiques en direction des associations, le conseil d'administration de la FRMJC-IdF du 21 janvier 2017 a entériné à l'unanimité le processus d'adhésion entamé en 2016 de la FRMJC-IdF au Collectif des Associations Citoyennes.



www.associations-citoyennes.net

Le Réseau Education populaire (REP)

Le Réseau Education Populaire, membre associé du Conseil d'administration continue à mettre ses ressources au service des MJC et de la Fédération. A notre demande, le REP est intervenu lors des rencontres qui ont suivi les attentats de janvier et à l'occasion de la mise en place de la prévoyance santé obligatoire dans le réseau, en perspective avec l'histoire de la protection sociale en France. Les animateurs du REP sont intervenus régulièrement dans le cadre d'actions éducatives co-construites avec les MJC de Courcouronnes, Créteil, Noisiel et Orsay.



www.reseaueducationpopulaire.info

La FAMDT

La FRMJC-IdF est adhérente de la Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles (FAMDT) qui réunit 80 structures des musiques et danses traditionnelles, représentant à leur tour des centaines d'acteurs (spectacle vivant, documentation, transmission, pratique en amateur...). Elle fédère un secteur dynamique et actuel, celui des cultures populaires. L'éducation populaire est une référence pour la FAMDT, qui pense que l'art et la culture participent de la construction de la dignité et de l'émancipation des personnes. Son projet triennal 2016-2019 vise à la reconnaissance de ce secteur par les institutions, à faire progresser les moyens attribués à ce secteur, à l'incitation au respect de la diversité culturelle, à mettre la formation au cœur du projet et à initier et renforcer la structuration régionale des acteurs en tenant compte de la réforme territoriale en cours et en s'associant à d'autres réseaux.



www.famdt.com

Le Collectif des musiques du monde en Île-de-France



Le Collectif des musiques du monde en Île-de-France est le relais francilien de la FAMDT, un réseau d'acteurs et

une plate-forme de partage avec lequel la FRMJC-IdF coopère régulièrement notamment dans la coordination du secteur. Le directeur régional a notamment participé à la rencontre professionnelle du jeudi 4 février 2016, organisée dans le cadre du festival « Au fil des voix » dans une table ronde dont le thème était « Des actions locales au Grand Paris, comment les politiques publiques vont-elles, à partir de 2016, prendre en compte la diversité et les droits culturels inscrits dans la loi ? ». Plusieurs acteurs des MJC ont contribué à la rencontre le 14 octobre 2016 sur les droits culturels.



www.famdt.com

Manifeste « Pour des politiques ambitieuses et audacieuses en faveur de la diversité musicale »

La FRMJC-IdF est signataire du manifeste « Pour des politiques ambitieuses et audacieuses en faveur de la diversité musicale » qui est le fruit d'une démarche collective entre réseaux, fédérations et syndicat des musiques actuelles. Il fait état des enjeux à partager avec l'ensemble des acteurs pour que la part culturelle et artistique de notre société ne soit pas davantage mise à mal, que la diversité des initiatives et des pratiques soit reconnue, respectée et soutenue. Et que nous puissions contribuer collectivement à une société où les droits culturels soient un des fondamentaux de notre action quotidienne.



www.diversite-musicale.org

CONCLUSION

Nous avons souhaité dans ce bilan 2016 vous donner un aperçu de ce qu'a porté la FRMJC-IdF durant une année.

Si ce qui apparaît ici est forcément partiel, et ne peut refléter la multiplicité des actions menées par nos 85 associations membres et par les 6 établissements gérés dans le cadre de commandes publiques, cela donne cependant à voir la richesse et la créativité de cette fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture en Île-de-France.

Une fédération et des MJC créatives et innovantes?

Une MJC, c'est la possibilité localement pour celui qui ordinairement n'y a pas droit, d'expérimenter sa citoyenneté et d'apprendre de ses réussites et de ses échecs, tout en bénéficiant d'une confiance a priori. Si nous défendons que les MJC sont des lieux d'apprentissage de la citoyenneté « par la pratique » et qu'elles fonctionnent comme des micro-républiques, assumant la complexité de la délibération pour coconstruire entre adhérents, élus politiques, élus associatifs, Fédération, une action éducative, culturelle, de jeunesse sur un territoire, cela peut sembler « aller de soi », relever de pratiques d'un autre âge, jugées peu innovantes.

Pourtant si innover c'est introduire dans une chose établie quelque chose de neuf, alors que d'innovations en un an au sein de cette fédération !

Innovations démocratiques avec cette expérimentation régionale que représente l'organisation du congrès des 8 et 9 avril au sein d'une Fédération pour laquelle ce n'est pas statutaire. Un choix assumé, celui d'inventer une forme qui permette une participation différenciée mais de tous (élus associatifs et professionnels) : que ce soit en proposant un projet global pour l'avenir de la FRMJC-IdF par la production « d'une intention » ou l'opportunité de se concentrer sur un domaine, un thème par « une contribution ». Le processus en entonnoir a permis d'agréger ces neuf contributions aux quatre intentions jusqu'à la délibération de l'AG sur quatre textes d'orientation et un manifeste. Au final une sorte d'OVNI, objet votant non identifié, sans doute imparfait, qui n'a pas su fédérer assez largement mais donne des pistes sérieuses de réflexion dans un contexte d'abstention record et de désintérêt des classes populaires pour la chose publique.

Innovations organisationnelles, dans une fédération à la fois réseau d'association à la gouvernance bénévole et employeur de cadres éducatifs. Nous avons inventé en septembre dernier une nouvelle organisation tirant le meilleur parti de ce tandem pour assurer une continuité de présence fédérale locale, protégeant les professionnels de l'isolement par la mise en place de binômes, développant l'accompagnement local, et renforçant ainsi les savoir-faire globaux. Cette nouvelle organisation plus horizontale devrait, à terme, développer les coopérations, être plus agile et résister aux contraintes économiques qui menacent l'économie fédérale.

Innovations pédagogiques enfin, avec, s'il ne fallait en citer qu'une, la transformation d'une orientation politique issue de la convention de Strasbourg « Osons faire humanité ensemble » en acte pédagogique avec l'organisation en juillet 2016, du regroupement de cinquante jeunes français et jeunes allemands à Gometz-le-Châtel. Une semaine avant le 14 juillet, durant laquelle ce slogan a posé les bases d'une rencontre entre jeunes d'univers, de cultures,

d'origines différents, qui sans les MJC n'auraient pas ou peu eu l'occasion de se rencontrer, de débattre et de créer ensemble. Un événement entre colo et festival, dans une petite ville qui a fait le pari de soutenir la création d'une MJC à laquelle ils ont apporté « l'étrange étranger », la jeunesse et l'esprit de fête.

Si innover, comme le définissait un communicant c'est échouer, échouer et échouer encore, alors c'est ce droit à l'erreur que l'on promeut pour les startups et qui nous est souvent dénié que nous revendiquons dans les MJC. C'est le sens de l'appartenance à une Fédération régionale et à une Confédération nationale qui garantissent ainsi un cadre commun qui légitime et permet l'expérimentation.

Il faudrait également parler de tout le travail mené dans nos établissements secondaires pour « élargir les cases » de la commande publique, du travail remarquable mené par les stagiaires et les formateurs de la première formation de cadres de l'éducation populaire avec nos partenaires de l'UPEC, de toutes ces actions portées par une équipe régionale compétente et engagée, qui sont autant de graines semées pour construire durablement une action éducative singulière et inventive qui réponde aux enjeux complexes de l'époque.

Si à la lecture du bilan et du compte de résultat 2016, on peut avoir le sentiment que la FRMJC-IdF s'est appauvrie comptablement, j'ai la conviction qu'il en est tout autrement sur le terrain, dans les collectivités qui nous font confiance, pour les artistes qui émergent de nos maisons, pour celles et ceux qui s'engagent pour ce projet d'éducation populaire ou qui bénéficient de nos actions. Mais malheureusement cela ne se traduit pas par des financements suffisants pour simplement payer le travail accompli.

Cette difficulté à faire reconnaître la pertinence d'une tête de réseau est ancienne et va bien au-delà des MJC, mais aujourd'hui notre financement repose majoritairement sur la bonne volonté des acteurs à soutenir une action fédérée. Cette volonté, souvent ancienne, se heurte de plus en plus à des arbitrages locaux difficiles ou à des analyses à court-terme.

Comment soutenir des associations d'éducation populaire fédérées, et leur donner le temps de réfléchir, de se former, d'échanger pour inventer et contribuer à affronter les défis de notre époque en matière de citoyenneté, de jeunesse et de culture ?

Voilà un défi à relever entre société civile organisée et élus de la République qui devrait être mis au cœur du débat politique.

J'invite toutes celles et ceux qui partagent cette vision des enjeux, du rôle des MJC dans ce processus, à reconsidérer en profondeur nos richesses et à réfléchir avec nous pour soutenir la tête de réseau régionale afin de bâtir une économie fédérale qui porte durablement le projet des Maisons des Jeunes et de la Culture sur le territoire francilien.

**Patrick Chenu,
Directeur de la FRMJC-IdF**

ANNEXES

Le Conseil d'administration

A l'issue de l'Assemblée générale du 25 juin 2016, le Conseil d'administration de la Fédération régionale se composait de :

MEMBRES DU BUREAU

Jorge ARANIZ-MARILLAN, Vice-Président

Patricia JULIAN, Membre du Bureau

Catherine BERNARD, Membre du bureau

Alain MORELL, Secrétaire-adjoint

Jean-Julien BEUCHE, Membre du Bureau

Danielle PETERS, Trésorière

Monique FAUVELLIERE, Trésorière-adjointe

Carole SPRANG, Présidente

Leslie GRACCO, Secrétaire

MEMBRES ADMINISTRATEURS

Joëlle BERNARDON, Administratrice

Ivana LOSCO, Administratrice

Rémy BOURGUIGNON, Administrateur

Latifa OUABI, Administratrice

Suzanne LABORDE, Administratrice

Charles PEGORIER, Administrateur

REPRÉSENTANTS UD/FD, MEMBRES ASSOCIÉS ET D'HONNEUR

Colette KASTELYN, Représentante de l'UDMJC 77

Catherine JOUSSE, Présidente du Réseau d'Education Populaire

Charles HENRY, Représentant du l'UDMJC 91

Olivier MONTAGNE, Président de l'UPEC

Gilles SENEZE, Représentant de l'UDMJC 94

Jean-Marie BIREAUD, Membre d'honneur

Franck POUGET, Représentant de la FDMJC 95

Vincent VENNIN, Membre d'honneur

REPRÉSENTANT DU CE, MEMBRE DE DROIT ET DIRECTEUR RÉGIONAL

Stéphane EMIN, jusqu'en octobre 2016, puis Carole BARRET secrétaire du Comité d'Entreprise

Frédéric PRELLE, Président de la CMJCF

Patrick CHENU, Directeur régional

L'équipe professionnelle

PÔLE POLITIQUE ET ADMINISTRATION FÉDÉRALE

Patrick CHENU, Directeur régional

Patricia BONTEMPS, Responsable administrative - pbontemps@mjcidf.org

Marc BLOUIN, Responsable financier - mblouin@mjcidf.org

Cintia REIS-ROCHA, Assistante administrative - cintia@mjcidf.org

PÔLE RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION

Claude BOURQUARD, jusque fin septembre 2016 (en remplacement de Khedidja DALI) et retour, début septembre 2016, de Khedidja DALI, directrice des ressources humaines - rh@mjcidf.org

Camille KHAIRALLAH, Responsable de la formation - ckhairallah@mjcidf.org

Claudine GLINCHE, Responsable administrative du personnel - cglinche@mjcidf.org

PÔLE DÉVELOPPEMENT ASSOCIATIF ET TERRITORIAL

Caroline GARCIA, Chargée de communication et de projets - cgarcia@mjcidf.org

Abdelhake HAMDOUN, Responsable de l'antenne multimédia - sos@mjcidf.org

Raphaël ALVES, Administrateur réseau pour l'antenne multimédia - sos@mjcidf.org

STAGIAIRES DU MASTER MEEF CADRE EN EDUCATION AVEC L'UPEC PROMOTION 2014-2016

La promotion Master MEEF Cadre en Education s'est terminée le 31 juillet 2016. Lorsqu'ils n'étaient pas directement employés par l'association locale où ils effectuaient leur stage, certains stagiaires du Master MEEF Cadre en Education étaient salariés de la Fédération régionale le temps de la formation à savoir :

Claire BABU, en stage à l'UDMJC 77

Carole BERREBI, en stage à la MJC de Courcouronnes (91)

Madani BRAIK, en stage à la MJC de Lognes (77)

Elodie CORMIER, en stage à la Mairie de Orly (94)

Laure DI FRANCO, en stage à la MJC des Hauts-de-Belleville (Paris 20^e)

Yoann GAUVRY, en stage à la MJC de Corbeil-Essonnes (91)

Thomas JURY, en stage à la MJC de Torcy (77)

Jean-Pierre MORVAN, en stage à la FRMJC-IdF en soutien aux actions de développement

Michel PERRET, en stage à la FRMJC-IdF, chargé du volontariat et du projet Médias citoyens locaux

Eric CHEVREAU, en stage à la FRMJC-IdF, chargé d'étude-diagnostic pour la ville de Morangis (91)



Fédération Régionale
des MJC en Ile-de-France

**FÉDÉRATION RÉGIONALE
DES MAISONS DES JEUNES
ET DE LA CULTURE
EN ILE-DE-FRANCE**

65 rue Voltaire
93100 Montreuil

Tél.: 01 49 72 51 90
contact@mjcidf.org

www.mjcidf.org



Affiliée à la Confédération des MJC de France.
Agrément Jeunesse Éducation populaire n°75-750.
Organisme de formation n°11752021875.